

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro

Vendredi 16 - Samedi 17 janvier 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6649 - 22<sup>e</sup> année

POUR SON RÔLE DANS  
LE SOUTIEN DES CAUSES JUSTES  
**La Somalie fait l'éloge de l'Algérie**



P 2

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

# L'Algérie, pôle africain pour l'Inde

**Le Forum d'affaires algéro-indien dans le secteur pharmaceutique, réuni, à Alger, ce jeudi 15 janvier 2026, a été l'occasion de montrer les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.**

LIRE EN PAGE 3

## LANCER DU SATELLITE D'OBSERVATION ALSAT-3A

# Avancée stratégique pour le pays

**Le Satellite à très haute résolution, ALSAT-3A fournira à l'Algérie des données géospatiales précises destinées à la cartographie, la surveillance du territoire, la gestion des ressources naturelles, la prévention des catastrophes... etc.**

LIRE EN PAGE 5



Ph : DR

POUR BLANCHIMENT D'IMPORTANTES SOMMES D'ARGENT

**Le dénommé Chahi Mohamed sous mandat de dépôt**

P 5

SAYOUD SUR LE CODE DE LA ROUTE :

**« Une étape importante pour renforcer la sécurité routière »**

P 4

LA CAN DES SCANDALES

**Quand le silence institutionnel banalise la mort**

P 12

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

**Hibr d'Hem, Hala et Amir de Kat, le trio de base**

P 21

LES COURSES EN DIRECT

**A**u tout début, il s'agissait de trouver le moyen d'alléger le cartable de nos écoliers. Pour éviter certaines pathologies (scolioses, mal de dos, rétrécissement de la cavité thoracique...) causées par un cartable trop lourd pour le petit corps des enfants. C'est le président Tebboune qui avait donné instruction, au cours du Conseil des ministres du 12 septembre 2021, de « trouver des solutions immédiates à la souffrance des élèves due au poids du cartable ». Tous les parents et les enseignants étaient d'accord sur le poids exagéré du cartable des élèves du primaire. Les propositions des experts ont été diverses et variées. Réduire le nombre de pages des cahiers de 120 et 96 pages à 64 pages seulement, réduire le nombre de pages des manuels scolaires,... etc. Des normes du cartables de l'écolier du primaire ont même été fixées à « 40 cm de hauteur, 28 cm de largeur et 12 cm de profondeur ». Finalement ce sont les tablettes électroniques, pour remplacer les manuels scolaires, qui ont été retenues. Pour les « classes de troisième, quatrième et cinquième année du cycle primaire ». Jeudi dernier, le ministre de l'Édu-

## Petites tablettes, grands moyens

cation nationale, Mohammed Saâdaoui, était à l'APN. Il répondait, précisément, à une question orale, sur les tablettes électroniques à l'école. Il a annoncé que « l'opération de généralisation de ces équipements (tablettes électroniques NDLR) à l'ensemble des écoles primaires sera achevée avant la fin de l'année en cours ». Nous avons aussi appris que c'est une opération d'une complexité insoupçonnée. Selon le ministre, elle « requiert une série de mesures préalables, notamment la formation des enseignants, l'aménagement des classes et la sécurisation des lieux de stockage au sein des établissements, ainsi que la garantie d'une maintenance technique continue ». Ceci en plus de la production de ces tablettes confiée à

l'entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) qui avoue un taux d'intégration de 30%. Le président de la République a fixé, un mois après, que le taux d'intégration devra être porté à 70%. Ceci dans le but évident de rendre l'exigence de maintenance, cette condition de viabilité, moins problématique tout en réduisant l'importation des composants. Il nous a également appris que « le taux de couverture des écoles primaires en tablettes électroniques s'élève actuellement à 18% », Saâdaoui affirme que « l'opération de généralisation de ces équipements à l'ensemble des écoles primaires sera achevée avant la fin de l'année en cours ». Là, on a du mal à le suivre sachant que les 18% ont nécessité des années, alors que les 82% restants pourraient être livrés en quelques mois. D'autant que, comme on l'a vu plus tôt, il n'y a pas que la production des tablettes pour atteindre l'objectif. Il y a « la formation des enseignants et la sécurisation des lieux de stockages dans les écoles » qui nécessitent du temps et des efforts. Enfin, le ministre a précisé « qu'une enveloppe financière conséquente a été allouée à cet effet ». À petites tablettes, grands moyens. C'est le cas de le dire !

Zouhir Mebarki

POUR SON RÔLE DANS LE SOUTIEN DES CAUSES JUSTES AFRICAINES ET ARABES

# La Somalie fait l'éloge de l'Algérie

L'envoyé spécial du président de la République fédérale de Somalie, Farah Sheikh Abdulkadir Mohamed a exprimé la reconnaissance de son pays pour le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes justes africaines et arabes.

Ph: DR



Dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience que lui a accordée jeudi, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'envoyé spécial a indiqué avoir remis au président de la République une lettre du président de la République fédérale de Somalie, M. Hassan Sheikh Mohamud, dans laquelle il lui a exprimé "un profond remerciement et une grande reconnaissance pour le rôle pionnier de l'Algérie dans le soutien des causes justes africaines et arabes". Il a ajouté que la lettre fait état également de "la reconnaissan-

sance de la République fédérale de Somalie à l'égard de la position ferme de l'Algérie en faveur de l'unité et de la souveraineté de la Somalie en tant que pilier essentiel de la sécurité nationale, africaine et arabe, ainsi que son rejet catégorique de toute tentative visant à porter atteinte à son intégrité territoriale". Il a ajouté que le président de la République a exprimé "l'appui aux efforts de la Somalie pour le renforcement de la sécurité et la stabilité en Afrique et dans le monde arabe". L'envoyé spécial a par ailleurs indiqué que la lettre fait également état de "la position claire de la Somalie à l'égard de certaines politiques et ingérences régionales, notamment les

pratiques émanant de l'État des Emirats arabes unis, qui compromettent l'unité de la Somalie et attisent les conflits séparatistes, ce qui constitue une menace directe pour la sécurité, la stabilité et l'unité pour les deux espaces africain et arabe".

#### RENURENCE DE LA CONCERTATION BILATÉRALE

Dans le même contexte, M. Farah Sheikh Abdulkadir Mohamed a précisé que sa rencontre avec le président de la République intervient dans le cadre "du suivi des résultats de la précédente visite du président somalien en Algérie et des concordances de points de vue et accords politiques

qui en ont découlé, réaffirmant la profondeur des relations fraternelles entre les deux pays frères et leur engagement commun à renforcer la coordination et la concertation continue". Il a rappelé que, lors de cette visite, l'accent a été mis sur "l'importance d'unifier les positions africaines et arabes et de renforcer la coordination conjointe dans les cadres régionaux et internationaux pour relever les défis actuels et rejeter toutes les ingérences extérieures qui portent atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'État de Somalie".

Auparavant, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu Farah Sheikh Abdulkadir Mohamed, envoyé spécial et porteur d'un message du président de la République fédérale de Somalie, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, ainsi que la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence de Boualem Boualem, directeur de Cabinet à la présidence de la République, Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, et Mohammed Seghir Sadaoui, ministre de l'Éducation nationale.

Sarah. O.

DESTINÉ AUX CITOYENS NÉS À L'ÉTRANGER SE TROUVENT À L'INTÉRIEUR DU PAYS

## Un nouveau service pour simplifier les documents de l'état civil

Le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ont annoncé le lancement d'un nouveau service permettant aux citoyens nés à l'étranger et se trouvant sur le territoire national de déposer leurs demandes d'enregistrement et de rectification des actes d'état civil directement au niveau des communes, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des hautes autorités du pays visant à renforcer les efforts en matière de numérisation et de modernisation du service public, à simplifier les prestations administratives destinées aux citoyens résidant en Algérie et à l'étranger et à rapprocher l'administration du citoyen, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Selon la même source, « dans le cadre de la concrétisation des instructions des hautes autorités du pays relatives au renforcement des efforts de numérisation et de modernisation du service public, à la simplification des services administratifs destinés à nos concitoyens résidant à l'intérieur et à l'extérieur du pays et au rapprochement de l'administration du citoyen, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports annoncent le lancement d'un nouveau service permettant aux citoyens nés à l'étranger et se trouvant sur le territoire national de déposer leurs demandes d'enregistrement et de rectification de leurs documents d'état civil directement au niveau des communes ». Fruit d'une coopération conjointe entre les secteurs des Affaires étrangères et de l'Intérieur, notamment dans les domaines de l'échange de données et de l'interconnexion des systèmes d'information, « ce nouveau service apportera une réelle valeur ajoutée à la qualité des prestations fournies au profit des citoyens concernés par les demandes de retrait, d'enregistrement ou de rectification de ces documents, tout en leur évitant les déplacements vers le service de l'état civil du ministère des Affaires étrangères pour les récupérer », a précisé le communiqué. À noter que, « ce nouveau service sera, dans une première phase, disponible au niveau des communes de la wilaya d'Alger et dans les communes sièges des chefs-lieux des autres wilayas du pays, avant d'être généralisé, dans une phase ultérieure, à l'ensemble des communes restantes à travers le territoire national », a conclu la même source.

L.Zeggane

## CONCOURS INTERNATIONAL DE RÉCITATION ET DE PSALMODIE DU SAINT CORAN

# L'Algérie renforce son référent religieux

À l'occasion de la nuit bénie d'El Isra'a wal Mir'aj, le Premier ministre sifi Ghrieb a présidé la cérémonie de la clôture de la 21e édition du concours international du Prix d'Algérie de récitation et de psalmodie du Saint Coran, une cérémonie à forte portée spirituelle et symbolique.

Cet événement a été marqué par des messages axés sur les valeurs de solidarité, de foi et d'attachement aux causes justes, en présence de hautes autorités de l'Etat, de responsables religieux et de représentants de plusieurs pays musulmans.

Dans son allocution, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis en relief les vertus de cette nuit bénie, porteuse de nombreux messages, notamment le soutien aux catégories vulnérables. Il a rappelé, à cette occasion, l'engagement historique de l'Algérie en faveur des causes justes à travers le monde, en particulier la cause palestinienne. Saluant l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au service du Saint Coran, le ministre a souligné que l'Etat algérien a fait du dévouement au Livre saint un honneur et un objectif visant à renforcer le référent religieux national. Dans ce cadre, tous les moyens ont été mobilisés pour promouvoir la mémorisation du Saint Coran, soutenir les cheikhs des zaouïas et les enseignants coraniques, développer les mosquées, les instituts et les centres culturels islamiques, organiser des concours aux niveaux local, national et international, des semaines coraniques, ainsi que l'impression du Saint

Coran. Belmehdi s'est, par ailleurs, dit fier des réalisations accomplies par les enfants d'Algérie, qui ont su se distinguer lors des concours internationaux du Saint Coran organisés dans différentes capitales du monde musulman. Il a rappelé que les représentants algériens ont remporté, au cours des six dernières années, l'une des trois premières places dans 31 concours coraniques internationaux, témoignant du niveau d'excellence atteint dans ce domaine. Les trois premières places de la 21e édition du concours international du Prix d'Algérie de récitation et de psalmodie du Saint Coran sont revenues à Abderrahmane Fayçal Mohamed Kaid du Yémen, Abdelouadoud Bensdira d'Algérie et Nadji Benslimane de Libye.

De son côté, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al-Kacimi Al-Hoceini, a évoqué les hautes valeurs spirituelles de la nuit d'El Isra'a

wal Mir'aj, considérée comme un miracle par lequel Allah a honoré Son prophète Mohamed (QSSL). Il a également salué l'attention particulière accordée par le président de la République au service du Saint Coran et à ses récitants, soulignant l'importance de cette démarche pour la préservation de l'identité religieuse nationale.

La cérémonie de clôture de cette 21e édition, organisée sous le haut patronage du président de la République et coïncidant avec la célébration de la nuit d'El Isra'a wal Mir'aj, s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, du président du Haut Conseil islamique, Mabrouk Zaid El Kheir, de représentants de plusieurs instances nationales, du corps diplomatique accrédité en Algérie, ainsi que d'oulémas et de cheikhs d'Algérie et de différents pays musulmans.

S. O.

## FACE AUX TENANTS DU DÉSESPOIR ET DE LA DÉSINFORMATION

# Boudjen appelle au renforcement du front intérieur

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Moudir Boudjen a appelé à œuvrer pour "une Algérie forte et harmonieuse, au renforcement du front intérieur et à faire face aux tenants du désespoir et de la désinformation, notamment à travers les réseaux sociaux".

Dans une rencontre avec les militants du parti au niveau de la circonscription administrative d'El Abiodh Sidi Cheikh, dans la wilaya d'El Bayadh, Boudjen a également mis en exergue les réalisations accomplies, à l'instar du projet de la mine de Gara Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, et de la ligne ferroviaire minière ouest reliant la wilaya de Béchar à la mine, un projet devenu, a-t-il affirmé, "une réalité qui profitera non seulement

à la région, mais à l'Algérie toute entière".

Par ailleurs Boudjen a salué la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la promotion de la ville d'El Abiodh Sidi Cheikh au rang de wilaya de plein exercice, parmi les 11 nouvelles wilayas créées, soulignant que cette décision est à même d'insuffler "un nouvel élan" au processus de renforcement du développement local. Il a ajouté que la ville d'El Abiodh Sidi Cheikh, connue pour son histoire, constitue "l'un des bastions de la résistance populaire des Ouled Sidi Cheikh et de la glorieuse Révolution de Novembre, ainsi que l'un des pôles du développement".

S. O.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

# L'Algérie, pôle africain pour l'Inde

*Le Forum d'affaires algéro-indien dans le secteur pharmaceutique, réuni, à Alger, ce jeudi 15 janvier 2026, a été l'occasion de montrer les progrès réalisés par l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique dotée depuis 2020 d'un ministère dédié, indice parmi d'autres que ce secteur figure parmi les priorités nationales stratégiques, comme l'a rappelé la directrice de la promotion et du soutien aux échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Sihem Nafaâ.*

**A**utre indice : le taux de couverture des besoins nationaux en médicaments produits localement a été porté à plus de 80%, a souligné Sihem Nafaâ. Enfin, "l'Algérie est aujourd'hui devenue un pôle pharmaceutique africain incontestable, avec plus de 240 usines pharmaceutiques en activité, sur les 640 que compte le continent, sans compter les projets en cours de réalisation", a-t-elle précisé. Pour rappel, en novembre dernier, dans un enregistrement diffusé à l'ouverture de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et autres technologies de santé, tenu au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, avait affirmé que l'Algérie était un



modèle à suivre aux niveaux africain et mondial dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, après avoir réussi à couvrir plus de 80% de ses besoins en médicaments par la production locale. À la même occasion, dans une allocution prononcée en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, à l'ouverture de la Conférence, le président Abdelmadjid Tebboune, avait rappelé que l'Algérie détient plus d'un tiers des établissements pharmaceutiques en Afrique. Ce jeudi, les participants au Forum d'affaires pharmaceutique Algérie-Inde ont fait constater que le secteur pharmaceutique offre de vastes opportunités aux entreprises algériennes et indiennes pour la concrétisation de projets d'investissements conjoints et l'édification d'un partenariat durable et mutuellement bénéfique, notamment en direction des marchés régionaux et africains. S'adressant aux opérateurs algériens et indiens, Sihem Nafaâ a confirmé que "l'industrie pharmaceutique, en tant que secteur stratégique, recèle des

opportunités exceptionnelles de partenariats fructueux entre l'Algérie et l'Inde", mettant en avant la complémentarité des atouts et des potentialités des deux pays. Elle a cité la fabrication de vitamines, de compléments alimentaires et de médicaments génériques, tout en relevant que l'Inde, dispose d'une expertise reconnue, susceptible de permettre aux entreprises indiennes de s'implanter durablement sur les marchés africains et méditerranéens via l'Algérie, qui offre une position géographique stratégique et des infrastructures adaptées. Plus concrètement, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, a annoncé la préparation de deux projets de coopération entre les deux parties. Le premier concerne un partenariat entre des entreprises indiennes et le Centre algérien de bioéquivalence dans les domaines de la recherche et des études scientifiques, tandis que le second porte sur un mémorandum d'entente relatif à la coopération dans le domaine des dispositifs médicaux. La diploma-

te a relevé que le montant des échanges commerciaux entre les deux pays a atteint 1,7 milliard de dollars en 2025. Le conseiller du ministre de l'industrie pharmaceutique, Younes Bouarara, a souligné que l'Algérie aspire à devenir un pôle régional de production et d'exportation de produits pharmaceutiques, en considérant l'Inde comme un partenaire stratégique. Le Forum d'affaires, tenu en marge de la visite en Algérie d'une délégation commerciale indienne du secteur pharmaceutique (près de 100 opérateurs représentant plus de 65 entreprises), a réuni des représentants d'entreprises algériennes du secteur, des cadres de plusieurs ministères, ainsi que des représentants de l'Agence algérienne de la promotion des investissements (AAPI) et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), ainsi que des membres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

M'hamed Rebah

## CONCRÉTISATION DE LA NOUVELLE VISION ÉCONOMIQUE

## Baddari souligne le « rôle majeur » de l'économie de la connaissance

**L**e ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, à Oran, le rôle majeur de l'économie de la connaissance dans la concrétisation de la nouvelle vision économique du pays, à travers la valorisation des résultats de la recherche scientifique. Lors d'une visite d'inspection de plusieurs établissements universitaires à Oran, le ministre a indiqué que « l'Algérie œuvre à atteindre, à l'horizon 2027, l'ensemble des indicateurs d'un pays émergent, notamment l'économie innovante et l'économie de la connaissance, qui auront un impact fort et direct sur l'économie nationale, en concrétisation des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en matière de développement économique ». Ce dernier a souligné que « l'université doit s'atteler à proposer des solutions exclusives aux entreprises économiques et à former une génération d'entrepreneurs dans de nouvelles spécialités innovantes et créatives, ayant un impact fort sur l'économie locale et nationale ». À ce propos, M. Baddari a affirmé, lors de sa visite au Centre de recherche en technologies industrielles du quartier « Usto », qu'il est nécessaire de valoriser les idées des étudiants et des chercheurs et de leur donner une valeur ajoutée pour l'économie nationale, en transformant les résultats de leurs recherches en produits et services économiques concrets. Lors de la cérémonie de signature d'accords entre l'entreprise publique économique des services et de la sous-traitance en mécanique de précision, relevant du centre précédent, et plusieurs opérateurs économiques, le ministre a

indiqué que « les résultats de la recherche scientifique doivent être transformés en produits commercialisables, contribuant ainsi au renforcement de l'économie innovante fondée sur les technologies de précision, et à la dynamisation de l'économie vers la prospérité et la compétitivité ». Il a ajouté que « les chercheurs, les étudiants universitaires et les centres de recherche deviendront des acteurs clés dans le renforcement de l'économie nationale ». À cette occasion, le ministre s'est également rendu à l'Université des sciences et de la technologie « Mohamed Boudiaf » d'Oran, où il a salué « les efforts des responsables et des étudiants de cet établissement dans le domaine de l'innovation et des startup, ayant contribué à la création de plus de 50 entreprises, entre

startup et micro-entreprises, en une seule année, ainsi qu'au dépôt de plus de vingt demandes de brevets pour des projets innovants, valorisables et commercialisables ». Cette université est devenue, selon M. Baddari, « une université citoyenne au service du citoyen et des opérateurs économiques, répondant aux besoins de la société, et contribuant ainsi à la mise en œuvre du programme du gouvernement et des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune ». Lors de cette même visite, le ministre a également présidé une cérémonie de distinction en l'honneur des étudiants excellant dans les domaines de l'innovation et du sport.

L. Zeggane

## RENFORCEMENT DU NOMBRE DE PHARMACIES PRIVÉES Un décret exécutif en préparation

**L**e ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a fait savoir à l'APN qu'un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités de l'exercice de la profession de pharmacien était en cours d'élaboration. Le ministre de la Santé a indiqué que ce projet de décret exécutif, en cours d'examen par une commission regroupant des experts, des techniciens et des partenaires sociaux, ainsi que le Conseil de déontologie professionnelle, « permettra d'élargir les opportunités d'obtention des agréments pour l'ouverture d'offices privés et d'augmenter leur nombre au niveau national ». Ce décret exécutif, qui vient en application des dispositions de l'article 250 de la loi relative à la santé, permettra également, a-t-il ajouté, de « renforcer le nombre d'offices privés dont le nombre ne dépasse pas actuellement 12.938 pharmacies, et d'assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques et d'équipements médicaux au niveau national », mais aussi de répondre au nombre important de demandes des pharmaciens non agréés, inscrits sur les listes d'attente, lesquelles seront traitées via une plateforme numérique afin de garantir la transparence des informations ». Il a indiqué, dans ce contexte, que son secteur a élaboré deux projets de décrets exécutifs, dont le premier définit les conditions et les modalités de description des substances pharmaceutiques destinées à la médecine humaine, tandis que le second définit les caractéristiques techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine, soulignant que les deux projets ont été déposés pour étude au niveau du Secrétariat général du Gouvernement.

## DE NOUVELLES TECHNIQUES DE DÉPISTAGE DU CANCER DE LA PROSTATE

Répondant, par ailleurs, à une question sur la prévention du cancer de la prostate et la prise en charge des patients, le ministre de la Santé a expliqué que son secteur a élaboré un Programme national de prévention de ce type de maladie, en veillant à la création de nouveaux services spécialisés en chirurgie urologique et à l'introduction de nouvelles techniques de dépistage. L'acquisition de cinq robots, a-t-il ajouté, est également prévue dans le cadre du Fonds d'allocation relatif à la lutte contre le cancer, dont quatre seront affectés aux centres hospitalo-universitaires des wilayas d'Alger, Batna et Oran, et à l'Etablissement hospitalier spécialisé de transplantation d'organes et de tissus (EHS TOT Blida), et le cinquième au service de chirurgie générale de l'établissement hospitalier spécialisé dans le traitement du cancer (Pierre et Marie Curie) (CPMC) à Alger.

Ania N

## RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE D'AIR ALGERIE

## Un troisième Airbus A330-900 NEO réceptionné

**L**a compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, jeudi, avoir réceptionné son troisième avion de type Airbus A330-900 NEO, dans le cadre de son programme de renouvellement et d'extension de sa flotte. L'appareil, baptisé Yennayer, est arrivé à l'aéroport international Houari Boumédiène d'Alger. Il succède à deux autres avions du même type reçus récemment : "Novembre 54" en

novembre 2025 et "Gara Djebilet" début janvier 2026. Destinés aux vols long-courriers, ces avions permettent à Air Algérie d'intensifier ses lignes internationales, notamment vers le Canada, la Chine et l'Afrique du Sud. L'A330-900 NEO peut accueillir plus de 300 passagers, répartis sur différentes classes, et offre une réduction de 25 % de la consommation de carburant et des émissions de CO2 par rapport aux

modèles précédents. Les appareils sont également équipés de systèmes de divertissement modernes et d'une connexion Internet via Wi-Fi. Avec cette livraison, la flotte d'Air Algérie compte désormais 57 avions, auxquels s'ajoutent 15 appareils appartenant à sa filiale Domestic Airlines. Le programme de renouvellement, lancé en 2023, prévoyait l'acquisition de huit Boeing 737 MAX-9 et de dix Airbus A330-900 NEO

avant que la commande soit portée ultérieurement à dix (10) avions de ce type. Il prévoit également l'acquisition de seize (16) avions de type ATR 72-600 pour renforcer le réseau domestique. Ces acquisitions s'inscrivent dans le plan stratégique d'Air Algérie à l'horizon 2035, visant à répondre à la demande croissante du transport aérien national et international.

R. S.

SAID SAYOUD SUR LE CODE DE LA ROUTE :

# « Une étape importante pour renforcer la sécurité routière »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présenté, lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, le texte de loi portant Code de la route, qui constitue une « étape importante » pour renforcer la sécurité routière et protéger le citoyen contre les accidents de la route.

**E**n effet, lors d'une plénière présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Sayoud a expliqué que « l'élaboration de ce texte constitue une « étape importante » vers le renforcement de la sécurité routière et la protection des citoyens contre les accidents de la circulation, devenus un phénomène des plus dangereux aux conséquences graves », ajoutant que « le texte de loi vise à organiser le trafic routier, en phase avec le nombre accru de véhicules et le développement de l'infrastructure ».

#### PRINCIPALES DISPOSITIONS DU TEXTE

Parmi les dispositions conte-



nues dans ce texte, figure « la révision des conditions et modalités d'obtention du permis de conduire imposant le dépôt d'un dossier remplissant les conditions légales, notamment en ce qui concerne l'aptitude de la personne à conduire des véhicules ». Le texte comporte également « des dispositions prévoyant d'équiper les agents de contrôle relevant des services de sécurité en moyens technologiques permettant le paiement électronique des amendes, en appareils de détection de la consommation de stupéfiants, et de dispositifs de contrôle du poids de charges aux points de contrôle de sécurité ». Il prévoit, en

autre, « la criminalisation de la délivrance de PV de contrôle technique ou de conformité lorsqu'il est établi qu'un des défauts existants sur le véhicule inspecté n'a pas été mentionné ou qu'ils contiennent des faits matériellement inexacts », et « engage la responsabilité des auto-écoles et des établissements de formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle, des organismes chargés des routes et de leur maintenance, des importateurs, des fabricants et des metteurs sur le marché de pièces de rechange contrefaites ». Le texte classe également « les infractions liées au Code de la route selon leur gravité en

contraventions et délits, tout en prévoyant des dispositions spécifiques relatives aux sanctions complémentaires, comme le retrait ou l'annulation du permis de conduire et la confiscation du véhicule ». Dans le rapport préliminaire relatif au texte de loi, « la Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation a soulevé plusieurs préoccupations, dont l'absence des conditions adéquates avant la soumission de l'initiative du projet de loi, ainsi que le degré d'implication des acteurs et des parties concernées du secteur des Transports lors de son élaboration ».

Les membres de la Commission se sont également interrogés sur « les raisons de la non-adoption du système de retrait de points du permis de conduire en remplacement des amendes élevées ». Par ailleurs, ils ont évoqué l'état des routes et la situation anarchique des ralentisseurs, appelant à l'encouragement des études relatives à la sécurité routière, ainsi qu'à la généralisation de l'utilisation des technologies modernes, telles que les radars intelligents et les systèmes de surveillance numérique, afin d'améliorer la fluidité du trafic routier et de réduire les risques routiers.

L.Zeggane

AADL 3

## Plus de 300 000 souscripteurs ont payé la première partie de la première tranche

**L**e ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a fait savoir à l'Assemblée populaire nationale que plus de 300 000 souscripteurs ont payé la première partie de la première tranche du programme de logement AADL 3. Le ministre a affirmé à ce propos que l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) œuvre à la concrétisation de ce programme avec discipline et sérénité, et ce malgré «les campagnes critiques qui ont accompagné la phase de souscription, notamment de la part de pages sur les réseaux sociaux depuis l'étranger». Il a souligné à cet égard que toutes les préoccupations sont prises en charge et suivies régulièrement, ajoutant que chaque souscripteur remplissant les conditions d'éligibilité obtiendra son logement automatiquement. Il a noté que l'agence (AADL) a bénéficié de son expérience acquise dans la gestion des deux programmes précédents (AADL 1) et (AADL 2), afin d'améliorer la gestion du programme actuel, en ayant recours cette fois à une numérisation complète, y compris le paiement électronique qui a permis d'éviter les files d'attente comme c'était le cas auparavant.

#### VERS UNE INSTRUCTION AUTOUR DE LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS AU SUD DU PAYS

Par ailleurs le ministre a fait savoir que son secteur s'efforce d'encourager les entreprises de construction à réaliser des projets d'équipements publics, notamment dans les wilayas du Sud, afin d'assurer la continuité des programmes de développement. Il a expliqué, que son département

ministériel prépare la publication d'une nouvelle instruction visant à résoudre le problème de la réticence de certaines entreprises à réaliser des projets d'équipements publics, en particulier dans les wilayas du sud. Il a souligné que l'instruction attendue constituera un cadre réglementaire permettant une plus grande implication des opérateurs dans les différents programmes publics. Dans un contexte connexe, le ministre a mis en avant les efforts déployés dans le domaine de la réalisation des équipements publics, indiquant que «l'Algérie connaît actuellement, et pour la première fois depuis l'indépendance, la construction d'un hôpital d'une capacité de 500 lits» au niveau de la wilaya de Tizi Ouzou, confirmant que sa réception aura lieu, au plus tard, en novembre 2026,

soit dans un délai d'environ 24 mois. D'autre part, et après avoir souligné l'importance du système de classification et d'organisation professionnelle des entreprises de réalisation, qui permet de déterminer leurs capacités réelles à exécuter des projets, Belaribi a révélé que le nombre d'entreprises qualifiées et classées de la catégorie 5 à 9 (entreprises de taille moyenne à grande) est passé de 670 entreprises en 2023 à 1289 entreprises en 2025, soit une augmentation de 92%. Le nombre total d'entreprises classées de la catégorie 1 à 9 à la fin de l'année dernière a atteint 18861 entreprises, dont 561 entreprises bénéficiant du mécanisme de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux startup, selon les chiffres fournis par le ministre.

Ania N.

## INSCRIPTION AU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS Le délai exceptionnellement prolongé

**A**lors qu'elle devait être clôturée jeudi 15 janvier 2026, l'opération d'inscription au concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades d'enseignants dans le secteur de l'éducation nationale vient d'être exceptionnellement prolongée au profit de certaines directions de l'Éducation ayant enregistré un déficit du nombre de candidats par rapport aux postes ouverts. Le ministère de l'Éducation a expliqué dans ce sens, que «dans le cadre du suivi continu du déroulement des concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades d'enseignants au titre de l'année 2025, et soucieux d'assurer l'encadrement pédagogique nécessaire au sein des différents établissements éducatifs, il a été relevé un déficit du nombre de candidats par rapport au nombre de postes budgétaires ouverts dans certaines wilayas et dans certaines matières». Ainsi, et «après l'accord de la Direction générale de la fonction publique et de la réforme administrative, le ministère de l'Éducation nationale annonce la prorogation, à titre exceptionnel, des délais d'inscription du jeudi 15 janvier au 20 janvier 2026, au profit des can-

didats aux concours de recrutement sur titre pour l'accès aux grades de : professeur d'enseignement primaire classe 1, professeur d'enseignement moyen classe 1, et professeur d'enseignement secondaire classe 1, et ce, dans certaines matières et dans certaines wilayas, avec une exemption exceptionnelle de la présentation de la fiche de résidence», a précisé la même source. «Les inscriptions et le dépôt des dossiers et des pièces requises se font exclusivement via la plateforme électronique de l'Office national des examens et concours (ONEC), à l'adresse <https://concours.onec.dz>, conformément aux mêmes étapes, conditions et modalités fixées par la circulaire n° 713 du 11 décembre 2025 et ses annexes, relative à l'organisation des concours de recrutement sur titre spécifiques aux grades d'enseignants au titre de l'année 2025», ajoute la même source. «Cette mesure constitue une exception à laquelle il est recouru après épuisement des candidats de la wilaya concernée et où la priorité est accordée, en toutes circonstances, aux résidents de ces wilayas», conclut le communiqué.

A. N.

#### ÉCOLES PRIMAIRES

## La généralisation de la tablette électronique prévue d'ici fin 2026

**E**ntamée en 2022, la généralisation de la tablette électronique peine à atteindre les objectifs fixés préalablement. Interpellé sur ce dossier, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a annoncé à l'Assemblée populaire nationale que la généralisation de l'équipement des écoles primaires en tablettes électroniques à l'échelle nationale interviendra d'ici la fin de l'année en cours. Saâdaoui a souligné qu'**«une enveloppe financière conséquente a été allouée à cet effet»**. Le ministre a expliqué que ces tablettes, destinées aux classes de troisième, quatrième et cinquième années du cycle primaire, visent exclusivement à remplacer les manuels scolaires papier afin d'alléger le poids du cartable, ajoutant que ces outils ne sont pas destinés à d'autres activités pédagogiques, telles que la résolution d'exercices. Après avoir indiqué que «le taux de couverture des écoles primaires en tablettes électroniques s'élève actuellement à 18%», alors que l'objectif était d'arriver à 50% en 2025, le ministre a fait observer que cette opération requiert une série de mesures préalables, notamment la formation des enseignants, l'aménagement des classes et la sécurisation des lieux de stockage au sein des établissements, ainsi que la garantie d'une maintenance technique continue.

Dans le même sillage, Saâdaoui a mis en exergue les efforts du secteur pour intégrer l'ensemble des établissements sous tutelle dans le processus de numérisation, afin d'améliorer les performances et d'assurer une meilleure gestion de la carrière professionnelle des personnels, à travers l'usage du numéro d'identification professionnelle. S'agissant, par ailleurs, du renforcement du secteur par de nouvelles structures pédagogiques, le ministre a réitéré l'engagement de son département à poursuivre la réalisation de ces infrastructures, qualifiant ce chantier de «défi majeur» pour le secteur, lequel mobilise des ressources financières importantes à cet effet.

A. N.

LANCER DU SATELLITE D'OBSERVATION ALSAT-3A

# Avancée spatiale stratégique pour l'Algérie

Le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, jeudi, l'opération de lancement du satellite d'observation Alsat-3A, marquant une nouvelle avancée stratégique pour l'Algérie dans le domaine spatial.

Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), le général d'Armée Chengriha a suivi l'opération à 05h01 (heure locale) depuis la station satellitaire de Télédétection, tandis que le lancement a été effectué avec succès depuis la base de lancement de Jiuquan, au nord-ouest de la République populaire de Chine. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la consolidation et du développement des capacités nationales en matière de surveillance satellitaire, fruit du partenariat entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et la Société chinoise des sciences et des technologies aérospatiales. La supervision de cette opération stratégique par le Chef d'état-major de l'ANP s'est déroulée en présence du commandant de la 1ère Région militaire, de plusieurs chefs de départements et directeurs centraux du MDN et de l'état-major de l'ANP, ainsi que de l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, du directeur général de l'ASAL et de l'attaché de défense près l'ambassade de Chine à Alger. Le MDN a précisé que le lancement du satellite Alsat-3A, intervenu à 12h01 heure chinoise, a été couronné de succès. Ce satellite permettra à l'Algérie de renforcer significativement ses capacités d'observation de la Terre grâce à des technologies de très haute résolution, contribuant ainsi au développement du renseignement géospatial, de la cartographie avancée et des modèles

Ph : DR



numériques de terrain. Le communiqué rappelle que l'Algérie avait lancé son premier satellite d'observation de la Terre, Alsat-1, en 2002, suivi des satellites Alsat-2A en 2010 et Alsat-2B en 2016. Le lancement d'Alsat-3A vient consolider ce parcours et enrichir l'arsenal technologique national. Enfin, le ministère de la Défense nationale souligne que ce nouveau satellite, auquel ont participé des compétences algériennes, constitue un acquis stratégique majeur et confirme la volonté de l'Etat algérien, sous la supervision des plus hautes autorités militaires, de maîtriser les technologies spatiales et de renforcer la souveraineté nationale dans ce domaine clé.

#### LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA FÉLICITE L'ALGERIE

Le président de la Commission de l'Union africaine, Mahmoud Ali Youssouf, a adressé, hier, ses félicitations à la République démocratique populaire d'Algérie pour le lancement réussi du satellite d'observation de la Terre Alsat-3A, saluant une avancée majeure pour

les capacités spatiales et géospatiales du continent africain. « Cette réussite souligne le leadership de l'Algérie dans la science spatiale et son engagement à exploiter les technologies satellitaires pour le développement durable, la surveillance environnementale et la réduction des risques de catastrophe, afin d'élaborer des politiques éclairées », a déclaré Youssouf dans un communiqué publié sur le site web de l'UA. Le président de la Commission de l'UA a exprimé l'espoir que les données à haute résolution fournies par Alsat-3A contribueront aux priorités nationales et continentales, en cohérence avec l'Agenda 2063 ainsi qu'avec la politique et la stratégie spatiales africaines. La Commission de l'Union africaine a également salué l'esprit de coopération internationale qui a entouré ce lancement, mettant en avant les investissements continus de l'Algérie et ses efforts pour utiliser l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques au service du progrès collectif de l'Afrique.

M. Seghilani

L.Zeggane

## SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE D'ORAN La 8e édition du 21 au 24 janvier courant

La ville d'Oran s'apprête à accueillir la huitième édition du Salon international de l'agriculture d'Oran (Agri Pro Expo 2026), qui se tiendra du 21 au 24 janvier courant au Centre des conférences « Mohamed Benahmed », a-t-on appris auprès des organisateurs. S'exprimant à l'APS, le coordinateur général de l'événement, Omar Bedkane a indiqué que « cette manifestation, placée sous le patronage du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, devra enregistrer la participation de 50 exposants provenant de toutes les régions du pays ainsi que d'Allemagne et de Turquie ». Cette édition, organisée par l'agence événementielle « Exposium », réunira des opérateurs économiques de la chaîne d'activités agricoles, aussi bien végétales qu'animales, dans les domaines de la production de semences, de la transformation, de l'irrigation agricole, de la mécanisation agricole, des aliments pour bétail, des médicaments vétérinaires, de l'aviculture, ainsi que des établissements spécialisés dans le financement, selon la même source. À noter que ce rendez-vous économique constituera une plateforme d'échange d'expertises entre les participants, de présentation des dernières innovations et de concrétisation de partenariats stratégiques entre investisseurs du secteur agricole, a-t-on souligné. À cette occasion, des conférences seront organisées autour de thématiques liées au secteur, notamment « l'investissement agricole » et « la filière de l'aviculture », en plus de la présentation d'exposés par le groupe Asmidal, ont fait savoir les organisateurs.

L.Zeggane

## IMPORTATION D'UN MILLION DE MOUTONS L'Algérie envisage de diversifier ses fournisseurs

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a présidé, jeudi, une réunion de coordination en exécution de la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'importer un million de moutons en prévision du prochain Aïd El-Adha, indique un communiqué du ministère. Parmi les décisions prises lors de la réunion figurent "l'élargissement de la liste des pays fournisseurs et la signature de nouvelles conventions sanitaires, ainsi que l'affrètement de navires dédiés au transport du bétail", précise la même source, ajoutant qu'à cette occasion, l'accent a été mis "sur l'importance de tirer les enseignements de l'expérience de l'année 2025 en vue d'améliorer la performance et de remédier aux insuffisances antérieures". Il a également été décidé de dépêcher immédiatement des équipes techniques dans les pays fournisseurs pour s'assurer des garanties sanitaires présentées, et doubler le nombre de points de quarantaine sanitaire par rapport à l'année dernière, selon le ministère. Dans ce cadre, le secteur privé sera impliqué dans le transport des moutons des ports vers les différentes wilayas, et de nouveaux mécanismes pour l'organisation des opérations de vente seront mis en place. En marge de cette rencontre, une commission nationale, composée des secrétaires généraux des secteurs concernés, a été créée. Elle se chargera de superviser la mise en œuvre de cette opération, conclut le communiqué.

R.E.

## SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE Zerrouki met en avant l'engagement du secteur

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a réaffirmé, jeudi, l'engagement de son département à consolider la souveraineté numérique de l'Algérie, en développant des liaisons maritimes à haut débit, fiables et sécurisées.

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, M. Zerrouki a souligné la priorité donnée à la modernisation de l'infrastructure internationale de télécommunications et à l'augmentation de la capacité de la bande passante. Il a précisé que ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'un plan global de supervision, de maintenance

et de prévention, visant à garantir la continuité du service. « L'Algérie est connectée au réseau Internet mondial via quatre systèmes de câbles sous-marins, à savoir SEA-ME-WE 4, Medex, Orval (Oran-Vallence) et Alval (Alger-Vallence), en plus du câble Alger-Palma », a rappelé le ministre. Face à la demande croissante en Internet à haut débit et au lancement des services 5G, le secteur œuvre également à renforcer la capacité de la bande passante internationale, en optimisant les câbles existants. Cette stratégie a permis de multiplier par près de sept la capacité de transmission, passant de 1,5 téabit/seconde au début de 2020 à plus de 10,2

térbits/seconde actuellement. Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à diversifier les sources d'approvisionnement en Internet, le ministre a indiqué que son secteur prévoit d'adhérer à d'autres initiatives de connectivité internationale tout en poursuivant le renforcement des infrastructures existantes pour anticiper les besoins futurs et sécuriser les services. Dans ce cadre stratégique, le projet du système de câble Medusa, dont l'entrée en service est prévue début 2028, sera concrétisé, parallèlement à l'extension du câble Medex, dont les travaux se poursuivront jusqu'au mois de

juin prochain. S'agissant de l'accès aux services, M. Zerrouki a assuré que la tarification de la téléphonie fixe et mobile restera « à la portée de tous ». Il a également annoncé que le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire national sera achevé au cours du deuxième trimestre 2027, une étape majeure pour le renforcement de l'infrastructure numérique nationale. Ces initiatives, selon le ministre, s'inscrivent dans une vision globale visant à assurer la souveraineté numérique de l'Algérie, à améliorer la qualité des services et à soutenir le développement des technologies de l'information dans le pays.

M. S.

administration ou d'une autorité publique, pour obtention d'avantages injustifiés lors de la conclusion de contrats contraires aux dispositions législatives et réglementaires, ainsi que pour participation au détournement de fonds publics », a rapporté le communiqué. Après audition des accusés, lors de leur première comparution devant le juge d'instruction, une ordonnance de placement en détention provisoire a été émise à l'encontre de l'accusé Chahi Mohamed, a conclu le communiqué.

L.Z.

POUR BLANCHIMENT D'IMPORTANTES SOMMES D'ARGENT

## Le dénommé Chahi Mohamed sous mandat de dépôt

Le dénommé Chahi Mohamed a été placé en détention provisoire pour des faits liés au blanchiment d'importantes sommes d'argent provenant de sources inconnues, ainsi que pour escroquerie et fraude à l'égard du public, a indiqué un communiqué du Parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier. « conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier porte à la connaissance de l'opinion publique que, suite à des

informations parvenues au service central de lutte contre la criminalité économique et financière de la Sûreté nationale concernant l'implication du dénommé Chahi Mohamed dans des opérations de blanchiment d'importantes sommes d'argent provenant de sources inconnues et des faits d'escroquerie et de fraude à l'égard du public, en exploitant un réseau complexe d'abus d'influence et de création de sociétés fictives, une information judiciaire a été ouverte, ayant conduit à l'arrestation de l'intéressé et de ses acolytes », a précisé le communiqué. Ajou-

tant que « les suspect; à savoir : le dénommé Chahi Mohamed et ses associés, ont été présentés, jeudi, devant le Parquet de la République », en effet, « une enquête judiciaire a été ouverte à leur encontre pour délits de blanchiment d'argent et de produits criminels dans le cadre d'un groupe criminel, en utilisant les facilités offertes par une activité professionnelle, en violation de la législation et de la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, pour abus d'influence afin d'obtenir d'indus priviléges auprès d'une

GHAZA

# Une deuxième phase de cessez-le-feu inaugurée sous les bombardements

*La deuxième phase de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza a été marquée par une intensification des bombardements et des opérations militaires de l'entité sioniste, provoquant la mort de 16 personnes et faisant des dizaines de blessés en l'espace de 24 heures, selon des sources locales.*

**M**algré l'entrée en vigueur de cette nouvelle étape de l'accord, l'armée de l'entité sioniste poursuit ses violations répétées, notamment par des frappes aériennes, des tirs directs et des opérations de destruction ciblant plusieurs zones du territoire palestinien. Ces violations interviennent alors que le cessez-le-feu en est à son 98e jour d'application. Parmi les victimes figurent Achraf Al-Khatib, cadre des Brigades Al-Qods, sa femme et l'un de leurs enfants, tués lors d'un bombardement visant le camp de réfugiés de



Nusseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. Trois autres personnes ont été blessées lors de cette attaque. À Deir Al-Balah, le bombardement d'une maison appartenant à la famille Al-Houli a fait cinq morts, dont Mohammed Al-Houli, un haut responsable des Brigades Al-Qassam, ainsi que plusieurs blessés. Dans la même zone, deux autres civils ont été tués lors d'une frappe ayant ciblé la cour d'une habitation. À l'aube du vendredi, trois personnes ont également trouvé la mort après qu'un drone de reconnaissance de l'entité sioniste a frappé un barrage de police au carrefour Al-Nabulsi, sur la rue Al-Rachid, au sud-ouest de la ville de Ghaza. Dans le nord du

territoire, six blessés ont été recensés à la suite de tirs des forces de l'entité sioniste contre un camp de déplacés à l'est de Jabalia, dont un cas jugé critique. Dans le sud de la bande de Ghaza, une femme a été tuée et plusieurs autres personnes blessées près de l'hôpital Nasser, à Khan Younès, après des tirs provenant d'hélicoptères de l'entité sioniste. À Rafah, les équipes de secours ont annoncé la mort de deux personnes dans la zone d'Al-Mawassi, tout en signalant des difficultés d'accès aux lieux ciblés. Par ailleurs, des opérations de démolition de bâtiments résidentiels ont été menées à l'est de Beit Lahia par

les forces de l'entité sioniste, tandis que des vedettes militaires de l'entité sioniste ont ouvert le feu au large des côtes de Zawaida et de Deir Al-Balah. Des incursions de véhicules militaires ont également été signalées à l'est de Deir Al-Balah, accompagnées de tirs intensifs. Depuis l'annonce du cessez-le-feu le 11 octobre dernier, les autorités locales font état de 451 morts et 1 251 blessés, ainsi que de 710 corps extraits des décombres. Le bilan global depuis le début de l'offensive, le 7 octobre 2023, s'élève désormais à 71 441 morts et 171 329 blessés, illustrant l'ampleur humaine du conflit toujours en cours.

M.Seghilani

UNRWA

# Lazzarini dénonce une violation flagrante du droit international à El-Qods-Est

**L**e commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a vivement condamné l'irruption des forces de l'occupation sioniste dans un centre de santé relevant de l'agence onusienne à El-Qods Est, qualifiant cet acte de nouvelle manifestation d'un mépris assumé du droit international et des institutions des Nations unies. Dans une déclaration publiée sur la plateforme X, Lazzarini a rappelé que le centre concerné constitue une installation officielle des Nations unies. Il a précisé que les autorités de l'occupation ont ordonné sa fermeture pour une période de trente jours, une décision qui prive des milliers de réfugiés palestiniens de l'accès aux soins de santé primaires, déjà fortement limités dans la ville occupée. Le res-

ponsable onusien a également alerté sur une escalade supplémentaire, annonçant que les autorités prévoient de couper l'eau et l'électricité des installations de l'UNRWA, y compris les centres de santé et les établissements éducatifs, dans les semaines à venir.

Une mesure qui menace directement la continuité des services essentiels fournis par l'agence aux réfugiés palestiniens. Selon Lazzarini, ces actions sont la conséquence directe d'une législation adoptée en décembre dernier par la Knesset sioniste, laquelle renforce un arsenal juridique hostile à l'UNRWA, dans la continuité de lois adoptées en 2024 visant à restreindre, voire entraver, les activités de l'agence. Le commissaire général a enfin rappelé que la Cour internationale de

justice a récemment statué que les autorités de l'occupation sont légalement tenues de faciliter le travail de l'UNRWA, conformément au droit international, et non de l'en empêcher. Une décision judiciaire qui, selon lui, souligne l'illégalité des mesures prises contre l'agence et la gravité des violations en cours. À travers cette nouvelle dénonciation, l'UNRWA alerte la communauté internationale sur les conséquences humanitaires et juridiques de ces décisions, dans un contexte déjà marqué par une détérioration continue des conditions de vie des réfugiés palestiniens à Jérusalem-Est et dans l'ensemble des territoires occupés.

M.S.

M.S.

CASABLANCA, MAROC

## Des organisations dénoncent des démolitions de maisons et des expulsions forcées

Plusieurs organisations de défense des droits humains et formations politiques ont vivement dénoncé, jeudi, les opérations de démolition et de déplacement forcé menées à Casablanca, au Maroc, qui ont affecté des milliers de familles pauvres, de commerçants et d'artisans. Ces pratiques sont qualifiées de violations flagrantes du droit au logement et à une vie digne, garanties pourtant par les lois nationales et les conventions internationales ratifiées par le Maroc. Dans un communiqué commun, les coordinations des victimes des démolitions, l'Association marocaine des droits humains, l'association ATTAC ainsi que plusieurs partis politiques de gauche ont affirmé que ces opérations ne s'inscrivent nullement dans une logique de développement légitime. Selon elles, il s'agit plutôt d'une politique coercitive visant à déplacer les populations les plus précaires et à vider des quartiers entiers de leurs habitants historiques. Les signataires du communiqué pointent du doigt une approche urbaine jugée excluante, dans laquelle des projets dits de « développement » sont imposés sans concertation avec les citoyens concernés, ni transparence sur leurs objectifs réels. Ils estiment que cette politique transforme les habitants en victimes directes de choix urbanistiques qui ignorent totalement leurs conditions sociales et économiques. Les organisations alertent également sur le fait que ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un plan architectural ancien, longtemps paralysé par des affaires de corruption et de détournement de fonds publics avérés judiciairement. Cette situation soulève, selon elles, de sérieuses interrogations sur la légalité et la légitimité des projets actuellement mis en œuvre, et met en évidence la persistance de l'impunité. Sur le terrain, les expulsions et démolitions auraient débuté dès décembre 2025, ciblant des quartiers situés hors des remparts de la ville, sans information préalable ni participation des habitants. Menées en pleine période hivernale et durant l'année scolaire, ces opérations ont considérablement aggravé la précarité de nombreuses familles. Les mécanismes de compensation proposés aux personnes affectées sont, quant à eux, dénoncés comme opaques et dépourvus de garanties juridiques, laissant les victimes à la merci de décisions administratives arbitraires. Plus préoccupant encore, ces pratiques se seraient étendues à la médina de Casablanca, où le prétexte des habitations menaçant ruine serait utilisé pour évicter les habitants originels et transformer progressivement les quartiers populaires en zones touristiques au profit des investisseurs. En conclusion, les organisations signataires estiment que ces politiques traduisent l'absence d'une véritable vision de développement urbain fondée sur la justice sociale. Elles dénoncent une approche qui considère les populations pauvres comme un obstacle plutôt que comme des acteurs du développement, et appellent à un arrêt immédiat des expulsions forcées ainsi qu'à l'ouverture d'un dialogue transparent et inclusif respectueux des droits humains.

M.S.

PRISONS DE L'OCCUPATION SIONISTE

# Alerte sur une aggravation des violations contre les détenus palestiniens

**L**e président du Club des prisonniers palestiniens, Abdallah Zghari, a vivement dénoncé la décision de l'occupation sioniste de renouveler l'état d'urgence dans les prisons, qualifiant cette mesure de « couverture officielle » permettant la poursuite de violations graves et systématiques à l'encontre des détenus palestiniens. Dans un communiqué rendu public, Zghari a affirmé que cette décision s'inscrit dans une politique globale visant à institutionnaliser

des pratiques répressives à l'intérieur des établissements pénitentiaires. Selon lui, les prisons sont maintenues comme des espaces ouverts à la torture, à la privation, à la faim et aux abus médicaux, dans un mépris total de la dignité humaine et des normes internationales relatives au traitement des prisonniers. Le responsable palestinien a mis en garde contre une augmentation du nombre de décès parmi les détenus, soulignant l'échec structurel du système international des

droits de l'homme à faire respecter ses obligations légales. Il a dénoncé l'absence de mesures dissuasives efficaces pour contraindre l'occupation à mettre un terme aux politiques de brutalité et de punition collective exercées contre les prisonniers. Selon les observations du Club des prisonniers palestiniens, la période ayant suivi l'annonce d'un accord de cessez-le-feu a été marquée par une intensification sans précédent des actes de répression. Des visites de terrain menées par

des équipes juridiques, ainsi que des témoignages d'anciens détenus récemment libérés, font état de l'usage d'armes interdites dans les pratiques de torture, notamment des dispositifs de décharge électrique. Abdallah Zghari a par ailleurs révélé que plus de cent prisonniers et détenus palestiniens ont perdu la vie dans les prisons depuis le début de ce qu'il qualifie de crime de génocide. Les organisations de défense des droits humains ont réussi à documenter 87 cas et à

identifier les victimes, tandis que des dizaines de détenus originaires de Ghaza demeurent portés disparus, dans ce qui est décrit comme une pratique de disparition forcée. Ces faits, selon Zghari, constituent une violation flagrante du droit international humanitaire et des Conventions de Genève, appelant à une action urgente de la communauté internationale pour mettre fin à ces abus et garantir la protection des détenus palestiniens.

M.S.

CONFLIT AU SOUDAN

# Le HCR évoque « la plus grande crise de déplacement de notre époque »

*Le conflit au Soudan a provoqué la "plus grande crise de déplacement de notre époque", a affirmé, jeudi, le nouveau Haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU, Barham Salih, lors d'une visite des camps de l'est du Tchad accueillant un million de Soudanais ayant fui le conflit qui ravage leur pays.*

**"P**lus de 1.000 jours de conflit au Soudan ont causé une immense souffrance et la plus grande crise de déplacement de notre époque", a déclaré à la presse M. Salih, qui a pris ses fonctions en janvier à la tête du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Le conflit opposant au Soudan depuis avril 2023 l'armée soudanaise aux Forces de soutien rapide (FSR) a fait des dizaines de milliers de morts et plus de 14 millions de déplacés, selon les chiffres cités par M. Salih qui visitait jeudi le camp d'Iridimi où vivent 49.000 réfugiés soudanais. "Le monde doit prêter une bien plus grande attention" au sort des réfugiés soudanais, a-t-il martelé, estimant que "l'aide fournie par le HCR est loin d'être suffisante". M. Salih a visité le camp de Farchana, créé en 2004 lors d'un précédent conflit au Darfour voisin



Ph.DR

(ouest du Soudan) et accueillant quelque 56.000 réfugiés, puis celui d'Adré, à la frontière avec le Soudan, abritant 230.000 personnes. Le Haut-commissaire a salué l'accueil réservé aux réfugiés soudanais par le Tchad, dont les frontières "n'ont pas été fermées" en dépit de "ressources limitées". Le Tchad accueille plus d'un million de réfugiés soudanais, a rappelé jeudi la ministre tchadienne de l'Action

sociale, Zara Mahamat Issa, précisant que "les besoins sont énormes", et que "les ressources sont devenues très rares". Le HCR, comme de nombreuses autres agences des Nations unies, a été durement touché par la réduction du financement de certains bailleurs.

## L'AIDE ALIMENTAIRE PRENDRA FIN EN MARS FAUTE DE FONDS

Par ailleurs, le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti jeudi que l'aide alimentaire apportée à des millions de personnes au Soudan, ravagé par un conflit armé depuis plus de deux ans, pourrait prendre fin en mars faute de fonds. "Sans financements supplémentaires immédiats, des millions de personnes se retrouveront privées d'une aide alimentaire vitale d'ici quelques semaines", a déclaré le Programme alimentaire mondial qui a déjà "été contraint de réduire les rations au strict minimum nécessaire à la survie".

L'agence onusienne alerte depuis plusieurs semaines sur l'insécurité alimentaire au Soudan, affirmant que celle-ci affecte plus de 20 millions de personnes dans le pays et met en garde contre les conséquences des coupes budgétaires sur la chaîne d'approvisionnement. Le Soudan est déchiré depuis avril 2023 par un conflit opposant les Forces armées soudanaises et les FSR, qui a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés.

R. I.

AFRIQUE DU SUD

# Dix morts dans des inondations

Dix personnes sont mortes dans des inondations en Afrique du Sud depuis mercredi soir, ont annoncé jeudi les autorités locales sud-africaines. Le président Cyril Ramaphosa a annoncé visiter les zones sinistrées dans le nord-est du pays, qui avaient été placées en alerte maximale par les services météorologiques sud-africains. Ces zones comprennent notamment le célèbre parc Kruger, qui a dû évacuer certains de ses camps. "Neuf personnes ont été retrouvées mortes, douze sont bloquées dans le village de Mbala, près du parc Kruger, en raison du débordement de la rivière Letaba et à ce jour, 190 personnes ont été secourues", a déclaré le porte-parole du gouvernement provincial du Limpopo. Dans la province voisine du Mpumalanga, le corps d'une personne, disparue au cours de la nuit alors qu'elle tentait de franchir un cours d'eau, a été retrouvé jeudi, a confirmé une porte-parole de la police locale. Si l'étalement austral est supposé être la saison des pluies dans ces régions, leur intensité contraste vivement avec la sécheresse frappant la région près du Cap, touchée par de nombreux incendies. "Notre été extrême n'est qu'un avant-goût des conséquences climatiques qui pourraient nous attendre si on n'agit pas dès maintenant", a alerté James Reeler, spécialiste du climat à WWF Afrique du Sud, dans un communiqué.

R. I.

CAMEROUN

# Vigilance maximale face à la montée des cas de Variole du singe

**L**a flambée des cas de Variole du singe observée dans les régions du Littoral et du Centre du Cameroun ainsi que la présence de cas dans certaines autres régions ont incité les autorités sanitaires du pays à placer le système de santé en "état de vigilance maximale", rapportent jeudi des médias locaux. La variole du singe, connue sous le nom de Mpox, attaque les populations au Cameroun depuis la fin de l'année 2025. Entre le 14 novembre 2025 et le 7 janvier 2026, les autorités sanitaires dénombreront cinq cas confirmés au plan national, dont quatre dans la région du Littoral et un dans la région du Sud-Ouest. Selon le ministère camerounais de la

Santé publique, depuis le 1er janvier 2026, le pays a enregistré 114 cas suspects dont 10 confirmés. Aucun décès n'est néanmoins enregistré. Pour circonscrire la maladie et rompre la chaîne de propagation, le ministère instruit la mise en œuvre des mesures de contrôle adéquates dans la région du Littoral. La Mpox est une maladie virale qui sévit principalement dans les régions reculées d'Afrique centrale et occidentale situées à proximité des forêts tropicales. Le premier cas de transmission de cette maladie de l'animal à l'homme a été enregistré en 1970 sur le territoire de la République démocratique du Congo.

R. I.

NIGER

# L'armée déclare avoir neutralisé 70 terroristes

**L**es Forces de défense et de sécurité (FDS) nigériennes ont annoncé mardi avoir neutralisé 70 terroristes et interpellé 44 individus suspects, à l'issue d'opérations intensives menées à l'échelle nationale dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, du 5 au 11 janvier. Selon le bulletin hebdomadaire d'information de l'armée, diffusé mardi soir sur la télévision nationale Télé-Sahel, les FDS ont également détruit plusieurs points logistiques utilisés par les groupes armés pour leur ravitaillement et le sou-

tien de leurs activités criminelles. Par ailleurs, d'importantes quantités de produits nocifs ont été saisies, de même que du bétail volé, qui a été récupéré, précise la même source. En outre, quatre incidents liés à des engins explosifs improvisés (EEI) ont été enregistrés au cours de la période, sans faire de blessés. Les autorités de N'Guigmi, dans la région de Diffa (extrême est du pays), ont également signalé, au cours de la semaine, la reddition de deux ex-combattants du groupe terroriste Boko Haram.

R. I.

BENIN

# Plus de 500 plaquettes de chanvre interceptées dans le nord-est

**U**n total de 502 plaquettes et cinq boules de chanvre indien ont été interceptées par les services des douanes béninois à Bodjécali, dans la commune de Malanville, a-t-on appris mercredi de sources policières. La saisie a été effectuée à l'issue d'un contrôle de routine mené par une brigade mobile locale, avec l'appui de la police, sur un camion transportant du riz. Cette grande quantité de drogue a été dissimulée sous environ un millier de sacs de riz. La fouille approfondie du véhicule a permis de découvrir six sacs de stupéfiants, qui se sont révélés contenir au total 502 plaquettes et cinq boules de chanvre indien, précisent les mêmes sources. Le camion ainsi que l'ensemble de son chargement ont été placés sous scellés et mis à la disposition de l'autorité judiciaire, tandis que le conducteur du camion a été interpellé et placé en garde à vue pour les besoins de l'enquête.

R. I.

R. I.

AFRIQUE DU SUD

# Dix morts dans des inondations

Dix personnes sont mortes dans des inondations en Afrique du Sud depuis mercredi soir, ont annoncé jeudi les autorités locales sud-africaines. Le président Cyril Ramaphosa a annoncé visiter les zones sinistrées dans le nord-est du pays, qui avaient été placées en alerte maximale par les services météorologiques sud-africains. Ces zones comprennent notamment le célèbre parc Kruger, qui a dû évacuer certains de ses camps. "Neuf personnes ont été retrouvées mortes, douze sont bloquées dans le village de Mbala, près du parc Kruger, en raison du débordement de la rivière Letaba et à ce jour, 190 personnes ont été secourues", a déclaré le porte-parole du gouvernement provincial du Limpopo. Dans la province voisine du Mpumalanga, le corps d'une personne, disparue au cours de la nuit alors qu'elle tentait de franchir un cours d'eau, a été retrouvé jeudi, a confirmé une porte-parole de la police locale. Si l'étalement austral est supposé être la saison des pluies dans ces régions, leur intensité contraste vivement avec la sécheresse frappant la région près du Cap, touchée par de nombreux incendies. "Notre été extrême n'est qu'un avant-goût des conséquences climatiques qui pourraient nous attendre si on n'agit pas dès maintenant", a alerté James Reeler, spécialiste du climat à WWF Afrique du Sud, dans un communiqué.

# CAMEROUN

## Une attaque des séparatistes fait une dizaine de morts dans le Nord-Ouest

Au moins une dizaine de personnes ont été tuées mercredi matin lors d'une attaque perpétrée par des combattants séparatistes dans la région du Nord-Ouest du Cameroun, ont annoncé des sources sécuritaires. Il s'agit d'hommes armés identifiés comme appartenant aux groupes qui ont fait irruption vers 05H00 dans le village Guidado, localité de Ndu, ciblant des membres de la communauté Mbororo, un peuple nomade au Cameroun, principalement dans les régions du Nord, de l'Adamawa, de l'Est, et du Nord-Ouest, connus pour leur élevage bovin. Selon des images parvenues à Xinhua, des femmes et des enfants figurent parmi les victimes de l'attaque. Plusieurs habitations ont été incendiées et des biens ont été pillés. Les assaillants auraient agi en représailles à la neutralisation, la semaine dernière, d'une douzaine de leurs éléments par les forces de défense camerounaises, parmi lesquels le chef de bande connu sous le nom de "Basah", qui était impliqué dans des enlèvements avec demande de rançon dans la zone de Ndu. Les séparatistes accusent cette communauté peule d'avoir collaboré avec l'armée et fourni des renseignements ayant conduit à l'embuscade meurtrière contre leurs combattants. Les autorités militaires ont condamné l'attaque, qualifiée de barbare, et réaffirmé leur engagement à protéger les populations civiles dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en proie à l'insécurité depuis le déclenchement du conflit séparatiste en 2017.

R. I.

**BLIDA. CENTRE ANTI-CANCER**

## Mise en service d'un nouvel accélérateur linéaire

Un nouvel accélérateur linéaire doté des technologies les plus récentes est entré en service, jeudi, au Centre anti-cancer (CAC) de Blida, pour renforcer la prise en charge des patients, a-t-on appris auprès de cet établissement de santé.

**L**e directeur du centre, Hicham Nadji Mabrouk, a expliqué à l'APS que, dans le cadre des efforts visant à améliorer la prise en charge des patients qui se rendent dans ce centre accueillant des cas provenant de différentes régions du pays, un nouvel accélérateur linéaire équipé des dernières technologies a été mis en service aujourd'hui dans le service de radiothérapie. L'installation de cet équipement, qui a nécessité des procédures administratives, juridiques et techniques, a été accompagnée d'une formation spécialisée de haut niveau au profit du personnel médical, des physiciens et des manipulateurs, a ajouté M. Mabrouk. Il a ajouté que cet accélérateur, le 2e du genre à l'échelle nationale après celui de l'établissement hospitalier anti-cancer d'Oran, permettra de traiter tous les



types de cancers, contrairement aux anciens appareils qui ne traitaient que les tumeurs superficielles, avec une capacité de prise en charge pouvant atteindre 100 patients/jour. Grâce à cette nouvelle mise en service, la capacité quotidienne du service de radiothérapie, déjà équipée de deux (2) autres accélérateurs, sera portée à 200 patients, "dans l'attente de l'acquisition d'un 4e accélérateur de dernière génération prévue

avant la fin de l'année", selon la même source. A noter que le CAC de Blida a bénéficié, à la fin de l'année écoulée, de la mise en service d'un scanner dédié à la planification, en plus de la remise en activité d'un autre scanner qui était en panne, ce qui a contribué à réduire les déplacements des patients vers d'autres établissements hospitaliers du pays, comme ceux de Tizi-Ouzou, Béchar et Ouargla.

**MOSTAGANEM. DESSALEMENT DE L'EAU DE MER**

## Proposition de réalisation d'une Académie nationale de formation

**L**es autorités de la wilaya de Mostaganem ont proposé l'affectation d'un terrain pour la réalisation d'une Académie nationale spécialisée dans les domaines de l'eau et du dessalement de l'eau de mer, ont indiqué, jeudi, les services de cette collectivité locale. La même source a précisé que cette proposition a été formulée lors d'une réunion de coordination tenue, jeudi, consacrée à l'état d'avancement du projet de dessalement de l'eau de mer de Sidi-Ladjel (commune de Khadra), en présence du Président-directeur

général de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau (EADE), Lahcen Bada, et du Président-directeur général de la Société algérienne de réalisation de projets industriels (SARPI), Tarek Nouizi. Dans ce cadre, il a été proposé de réserver une assiette appropriée pour la concrétisation de ce projet, considéré comme le premier du genre à l'échelle nationale et continentale, dans l'objectif d'assurer la formation des cadres, de développer la recherche et de fournir une formation spécialisée dans ce secteur stratégique, a souligné la même

source. Lors de la réunion, les autorités de la wilaya ont réaffirmé leur engagement à garantir le bon déroulement du projet de réalisation de l'usine de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'à mettre à disposition les terrains nécessaires pour l'implantation des installations permanentes et temporaires relevant du groupe Sonatrach, tout en levant les différentes contraintes et obstacles susceptibles d'entraver le rythme de réalisation. La mission de réalisation du projet a été confiée à la Société algérienne de réalisation de projets

industriels (filiale de Sonatrach), avec une livraison partielle prévue dans un délai de 22 mois, pour une capacité de production initiale estimée à 150.000 mètres cubes par jour, a-t-on fait savoir de même source. Le Directeur général de l'Entreprise algérienne de dessalement de l'eau, Lahcen Bada, a affirmé, lors de cette réunion, la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels, ainsi que l'adoption du travail en régime de rotation continue (3x8) afin de respecter les délais fixés pour la réalisation du projet.

A l'issue de la réunion, il a été convenu d'organiser une visite de terrain regroupant l'ensemble des intervenants et des services techniques afin d'identifier et de sélectionner les terrains les plus appropriés pour l'implantation du siège de l'établissement et de la base de vie du projet, garantissant ainsi le lancement effectif et fluide des travaux de réalisation, a précisé la même source. Le projet, dont la capacité globale de production est estimée à 300.000 mètres cubes par jour sur une superficie de 12 hectares, repose sur l'utilisation d'une technologie moderne, à savoir l'osmose inverse pour le dessalement de l'eau de mer. Dès son entrée en exploitation, l'usine permettra d'assurer l'approvisionnement en eau potable d'environ trois millions de citoyens répartis sur quatre wilayas de l'Ouest du pays, a-t-on souligné.

**TIZI OUZOU. CAW**

## Lancement de la 3e édition de plantation de 2.000 oliviers aujourd'hui

**L**a troisième édition de l'opération de plantation de 2.000 oliviers sera lancée samedi prochain à Tizi-Ouzou par la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW), a-t-on appris des organisateurs. Organisée en collaboration avec la société civile, l'initiative sera réalisée au niveau de 10 villages relevant d'autant de communes. Il s'agit de Tizi-Ouzou, Ouaguenoune, Azazga, Draâ Ben Khedda, Fréha, Beni Douala, Boghni, Tigzirt, Ouacifs et Maâtkas, selon le programme établi par la CAW. Cette opération d'envergure s'inscrit dans la continuité d'un programme agricole durable visant la valorisation de l'oléiculture, et fait suite au "succès" des deux précédentes éditions (2024 et 2025), marquées par une large adhésion des populations locales et une amélioration notable de la sensibilisation autour de la plantation de l'olivier. Cette troisième édition ambitionne de consolider les acquis et d'élargir l'impact de cette action, a-t-on ajouté de même source. L'initiative vise à

sensibiliser la population locale sur l'importance de la plantation de l'olivier, à augmenter la superficie consacrée à l'oléiculture, et contribuer ainsi au renforcement de la production d'huile d'olive dans la wilaya de Tizi Ouzou, selon les responsables de la CAW. Le coup d'envoi sera donné à partir du village Ihesnaouen dans la commune de Tizi-Ouzou avec la mise en terre de 300 plants d'oliviers. Elle sera clôturée au village Ath Zaim à Maâtkas avec la plantation de 100 oliviers. La date de clôture n'a pas encore été définie, néanmoins elle devrait coïncider avec la fête de l'olivier abritée par ce village. Cette édition est donc la troisième du genre organisée par la Chambre d'agriculture de Tizi-Ouzou. La première a eu lieu en 2024 et a porté sur la mise en terre de 1.700 plants d'oliviers à travers des zones affectées par les incendies de forêts. Durant la 2e édition, 2.000 autres oliviers ont été plantés à travers 10 communes, rappelle-t-on.

**MILA. TELEGHMA**

## Vers l'extension du périmètre d'irrigation à plus de 14.000 ha

**L**a superficie du périmètre d'irrigation de Teleghma (wilaya de Mila) sera élargie à plus de 14.000 hectares, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'hydraulique. Dans une déclaration à l'APS, la cheffe du service de l'hydraulique agricole à cette direction, Intissar Houari, a précisé que les services de l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID) préparent le lancement d'une étude d'extension du périmètre de Teleghma pour intégrer de nouvelles terres d'une superficie supérieure à 9.600 hectares pour porter sa superficie globale à plus de 14.000 hectares. Ces terres concernées par l'étude se répartissent sur les communes de Tadjenanet, Ouled Khalouf en plus des communes déjà bénéficiaires de ce périmètre que sont Oued Athmania, Oued Seguen, Teleghema et Mechira, a précisé la même source. L'objectif de l'extension du périmètre de Teleghma est d'augmenter la surface des terres irriguées dans la wilaya et de développer les cultures stratégiques tout en "assurant une exploitation rationnelle des ressources hydriques destinées à l'irrigation à l'heure des changements climatiques". Les services de l'hydraulique à Mila ont lancé en 2025 une étude de création d'un nouveau périmètre d'irrigation de 5.000 hectares irrigués à partir du barrage de Béni Haroun et des stations d'épuisements des eaux usées à travers les communes de Mila, de Zeghaïa, d'Oued Endja, d'Amirat Arrès, de Ferdjioua, de Rouached et d'Aïn Beida Harriche, a-t-on indiqué de même source.

**OUARGLA. FÊTE DU PALMIER**

## Une trentaine d'exposants à la 3e édition

**U**ne trentaine d'exposants animent la 3e édition de la Fête du palmier, qui a débuté jeudi à la Bibliothèque principale de lecture publique Mohamed-Tidjani à Ouargla. Placée sous le signe "Le palmier, symbole d'authenticité et promotion du tourisme", cette manifestation, dont le coup d'envoi a été donné par le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, étaie de riches variétés de dattes et de produits dérivés, tels que le miel, la confiture, le sucre, le vinaigre et le café extrait des noyaux de dattes, exposés par les participants issus des wilayas de Biskra, Ouled-Djellal, Timimoun, El-Meniaa, Ghardaïa, El-Meghaïer, Touggourt et Ouargla. Des produits dérivés du palmier sont aussi exposés, à l'instar d'articles de vannerie, ustensiles, chapeaux, chaises et lits, et autres œuvres de décoration. L'événement a enregistré la représentation également des organismes liés au monde de l'agriculture, dont la Banque de l'agriculture et du développement rural et l'institut technique de développement de l'agronomie saharienne, en vue de vulgariser les différentes formules d'appui et de soutien aux agriculteurs, les phoeniciculteurs notamment. Le programme de cette édition de la Fête du palmier comprend une journée d'étude sur "L'innovation numérique dans la production de la datte, de l'Oasis aux marchés nationaux et internationaux", durant laquelle des communications et exposés seront présentés portant sur "la numérisation pour la promotion des produits de la datte", "l'industrie de transformation" et "la maîtrise des données économiques des dattes en vue de rationaliser les ressources naturelles, réaliser un produit biologique et consolider la sécurité alimentaire". Les organisateurs entendent à travers cette manifestation mettre en valeur l'importance de la phœniciculture, en plus de son rôle dans le développement de l'économie nationale et les économies locales, le tourisme oasis notamment.

**BOUMERDÈS.** EN PRÉVISION DU RAMADHAN

# Ouverture de neuf marchés de proximité

*La Direction du commerce de la wilaya de Boumerdes prévoit l'ouverture de neuf (9) marchés commerciaux de proximité à l'occasion du mois de Ramadhan prochain, a-t-on appris jeudi auprès de cette structure.*

Cette initiative vise à rapprocher les produits du citoyen, garantir l'abondance et assurer une bonne commercialisation des denrées alimentaires de large consommation à des prix accessibles, a indiqué à l'APS, le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Ahmed Goumiri, en marge de la réunion du conseil exécutif de la wilaya consacrée aux préparatifs du mois sacré. Ces marchés seront renforcés par un espace commercial relevant d'un opérateur privé,



de portée locale, sis à proximité du siège de la wilaya, et dédié notamment à la vente de viandes blanches et rouges, de fruits et légumes, a-t-il ajouté. "Ces espaces commerciaux, mis en place à l'occasion du mois de Ramadhan, ont prouvé leur efficacité ces dernières années", a-t-il souligné, en outre. Le même responsable

prévoit une "abondance" dans l'offre de l'ensemble des produits de grande consommation, dont les légumes et les fruits, durant le mois sacré, avec un flux quotidien important, notamment au niveau du marché de gros de Khemis El Khechna, constituant l'un des marchés les plus importants du centre du pays. La disponi-

bilité du lait et de l'huile de table sera également assurée, a-t-il souligné.

A noter qu'une commission de wilaya multisectorielle a récemment été installée en vue d'assurer le suivi des actions de solidarité et la garantie de la disponibilité des produits de base durant le mois sacré.

**CONSTANTINE.** LA "CHIRURGIE ORALE ET MAXILLO-FACIALE"

## Au cœur d'un congrès scientifique international

La chirurgie orale et maxillo-faciale a constitué la thématique centrale d'un congrès scientifique international, organisé jeudi à la salle de conférences du Complexe culturel Ahmed-Bey de Constantine, avec la participation d'émérites médecins et experts algériens et égyptiens. Dans une déclaration à l'APS à cette occasion, Pr Safia Abdennour, présidente du comité d'organisation de cette rencontre et spécialiste en chirurgie orale et maxillo-faciale, a indiqué que cette manifestation scientifique s'est tenue sous l'égide de la direction de la Santé de la wilaya de Constantine, à l'initiative de l'Association algérienne de chirurgie orale et maxillo-faciale. Elle a précisé que cet événement vise à renforcer la formation médicale continue et à permettre aux praticiens de s'informer des approches scientifiques les plus récentes en matière de

diagnostic et de prise en charge thérapeutique de ce type de pathologies. Pr Abdennour a également souligné que cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de promotion de la pratique médicale et de transfert des savoir-faire, à travers un programme scientifique dense comprenant des conférences spécialisées et des ateliers pratiques. A ce titre, elle a salué les compétences nationales algériennes qui œuvrent sans relâche au développement de la chirurgie en général et du secteur de la santé en particulier. De son côté, le docteur Chérif Laaraba, spécialiste en chirurgie orale et maxillo-faciale et représentant de l'association organisatrice, a affirmé que cette initiative médicale est d'une importance scientifique majeure, au regard de la nature des thématiques abordées et du haut niveau d'encadrement scientifique assuré par les experts participants. Il a ajouté que les affections de la mâchoire, du visage et de la cavité buccale figurent parmi les cas les

plus complexes, nécessitant une formation spécialisée et une coordination étroite entre plusieurs disciplines médicales, exprimant l'espérance que de telles rencontres scientifiques contribuent à répondre aux besoins des citoyens et à hisser le niveau de la pratique médicale nationale. Pour sa part, Dr Ahmed Abd El Rahim, maître assistant en chirurgie maxillo-faciale à l'Université d'Alexandrie (Egypte) et président du Comité scientifique des chirurgiens égyptiens, a indiqué que "le programme de coopération algéro-égyptien dans ce domaine repose sur la formation théorique et pratique, à travers des conférences scientifiques spécialisées et des ateliers de formation, visant à favoriser l'échange d'expertises et le renforcement des compétences des médecins". L'intervenant a salué le niveau scientifique des médecins algériens participants, affirmant que ce type de coopération scientifique contribue au développement de la spécialité à moyen et long termes.

**GUELMA.** FONCIER INDUSTRIEL  
Récupération prochaine de 15 lots

Les procédures seront poursuivies en 2026 à Guelma pour la récupération de 15 lots de terrains du foncier industriel après le non-respect des bénéficiaires des engagements de concrétiser leurs projets d'investissement, a-t-on appris jeudi auprès du directeur de l'industrie. Dans une déclaration à l'APS, Sami Benaboud a précisé que ce nombre important de terrains du foncier industriel à récupérer totalise une superficie de 13,5 hectares répartis sur plusieurs zones de la wilaya. Au cours de l'année passée 2025, pas moins de 38 lots industriels d'une superficie totale de 33,84 hectares ont été récupérés sur plusieurs zones des activités de la wilaya, a indiqué le même responsable. Vingt-cinq (25) lots parmi ce nombre, d'une superficie de 16,84 hectares, ont été récupérés par voie judiciaire et 13 autres d'une superficie de 17 hectares à l'amiable, a précisé M. Benaboud.

**BATNA.** RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
90 foyers de la mechta Mazraat Tadghet de T'kout raccordés

Quatre-vingt-dix (90) foyers de la mechta Mazraat Tadghet de la commune de T'kout, dans la wilaya de Batna, ont été raccordés, jeudi, au réseau d'électricité. Selon les explications données sur site par le directeur par intérim de l'énergie et des mines, Abdelmalek Hamchi, au wali Riadh Benahmed, cette opération a été réalisée dans le cadre du programme complémentaire de prise en charge des localités reculées pour une enveloppe financière

de 50,2 millions DA. Le coût de raccordement par foyer a atteint 559.000 DA dont 75 % pris en charge par l'Etat et 25 % par la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz, selon la même source.

Le wali a donné en outre le coup d'envoi des travaux de raccordement au réseau d'électricité de 200 foyers de l'agglomération Chenaoura dans la même commune pour un montant de 29,5 millions DA dégagés du Fonds de solidarité et de garantie

des collectivités locales avec un délai de quatre mois au plus tard pour sa réception.

Les deux opérations visent à améliorer les conditions de vie des habitants et favoriser leur fixation dans ces localités à vocation agricole par excellence, selon les explications données au wali qui a longuement écouté les préoccupations des habitants de la région, promettant de les examiner en fonction des priorités et moyens financiers disponibles.

**BÉCHAR.** SOCIÉTÉ  
Journée de sensibilisation sur les dangers des stupéfiants

Une journée de prévention et de sensibilisation sur les dangers des stupéfiants a été organisée, jeudi à Béchar, par les services de la Gendarmerie nationale au profit des stagiaires du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Cette rencontre s'est déroulée au niveau de l'institut national supérieur de formation professionnelle (INSFP) "Chahid Mebkhouli Lahcen", en présence du wali, Ahmed Benyoucef, et des autorités locales. A cette occasion, le commandant du groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale a mis en évidence les efforts déployés par ce corps de sécurité pour l'éradication de ce fléau. Cette rencontre à laquelle ont également pris part les différents services de sécurité impliqués dans la lutte contre les stupéfiants, notamment la DGSN et les Douanes algériennes, s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne nationale de sensibilisation sur les dangers de la drogue et des substances psychotropes. La rencontre a été marquée par plusieurs communications portant sur les différents aspects liés à la dangerosité de la consommation de drogues, ainsi que les actions de prévention et de lutte contre les réseaux de trafic de stupéfiants. Une exposition a été également organisée, mettant en relief les différentes activités des unités spécialisées du commandement régional de la Gendarmerie nationale dans le cadre de lutte contre ce fléau.

**DJELFA.** AGRICULTURE  
Distribution de 2.000 plants de pistachier aux agriculteurs

Quelque 2.000 plants de pistachier ont été distribués, jeudi à Djelfa, au profit de 50 agriculteurs, dans le but d'encourager l'extension de cette culture stratégique, à l'initiative de l'Organisation nationale de la jeunesse à capacités scientifiques et professionnelles pour l'Algérie (ONJCSPPA). Cette opération est intervenue à l'issue d'une session de formation de deux jours consacrée à la valorisation de la culture du pistachier en Algérie. Les plants distribués ont été greffés selon une technique locale à partir du pistachier de l'Atlas, ont précisé les organisateurs. La formation, encadrée par des spécialistes accompagnant ce projet à caractère associatif, depuis son lancement en 2024, a permis aux participants d'acquérir des compétences théoriques et pratiques liées notamment aux techniques de greffage, aux méthodes de plantation appropriée et de fertilisation adaptée, en vue d'améliorer le rendement des arbres, selon les explications du président de l'organisation Djamel Maiza. Le projet, financé par le Programme de microfinancements (PMF) des Nations unies (ONU), a été salué par les agriculteurs bénéficiaires, qui ont souligné l'importance de ces initiatives de formation en vue de renforcer l'efficience des filières agricoles à travers l'adoption de méthodes scientifiques, notamment pour l'extension des superficies dédiées au pistachier.

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

# La planète bat ses records de chaleur

*La planète continue de battre ses propres records de chaleur.*

*Malgré le passage d'un phénomène naturel généralement associé à un léger refroidissement des températures mondiales, 2025 figure parmi les trois années les plus chaudes jamais enregistrées.*

**C**es dernières données scientifiques, publiées mercredi par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), s'inscrivent dans une séquence désormais bien connue : une décennie entière de chaleur extrême, alimentée par l'accumulation persistante des gaz à effet de serre. Selon l'agence onusienne, un épisode océanique connu pour tempérer le réchauffement planétaire a bien été observé en 2025, notamment en début et en fin d'année. Mais son influence est restée insuffisante pour contrebalancer la dynamique du réchauffement d'origine humaine. « L'année 2025 a commencé et s'est terminée avec un refroidissement dû au phénomène La Niña, mais



elle a néanmoins été l'une des plus chaudes jamais enregistrées à l'échelle mondiale en raison de l'accumulation de gaz à effet de serre dans notre atmosphère », a déclaré dans un communiqué Celeste Saulo, secrétaire générale de l'OMM. Une anomalie thermique proche du seuil de 1,5 °C. Cette trajectoire rapproche dangereusement le monde du seuil de 1,5 °C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle, la ligne rouge à ne pas dépasser fixée par l'accord de Paris sur le climat pour limiter les impacts les plus dévastateurs du dérèglement climatique. L'analyse par l'OMM de huit ensembles de données internationales montre que la température moyenne mondiale en 2025 a dépassé de 1,44 °C celle de la période préindustrielle (1850-1900).

Deux ensembles classent l'année 2025 au deuxième rang des années les plus chaudes, six autres au troisième. Les années 2023, 2024 et 2025 forment désormais le trio de tête historique. Sur cette période de trois ans, l'augmentation thermique moyenne atteint + 1,48 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Plus largement, les onze années allant de 2015 à 2025 sont les plus chaudes jamais observées dans l'ensemble des bases de données utilisées. La température moyenne réelle à l'échelle mondiale en 2025 est estimée à 15,08 °C. « Les températures élevées sur les terres et les océans ont

contribué à alimenter des phénomènes météorologiques extrêmes – vagues de chaleur, fortes précipitations et cyclones tropicaux intenses –, soulignant la nécessité vitale de disposer de systèmes d'alerte précoce », a ajouté Mme Saulo.

### LES OCÉANS, PRINCIPAUX RÉSERVOIRS DE LA CHALEUR EXCÉDENTAIRE

Le réchauffement ne s'arrête pas à la surface des continents. Une étude publiée dans la revue *Advances in Atmospheric Sciences* montre que les océans ont eux aussi atteint des niveaux de chaleur records en 2025, confirmant leur rôle central dans l'évolution du climat. Environ 90 % de l'excès de chaleur dû au réchauffement climatique est absorbé par l'océan, ce qui en fait un indicateur clé de la dynamique climatique globale. Entre 2024 et 2025, la chaleur accumulée dans les 2 000 premiers mètres de profondeur de l'océan a augmenté d'environ  $23 \pm 8$  zettajoules, selon une étude menée par Lijing Cheng, de l'Académie chinoise des sciences – l'équivalent de près de 200 fois la production mondiale d'électricité de 2024. À l'échelle régionale, un tiers de la surface océanique mondiale a connu l'une des trois années les plus chaudes jamais observées depuis 1958, et 57 % figure parmi les cinq plus chaudes.

### INFO

#### UN RAPPORT DE L'OMM

#### Réchauffement des océans

L'Organisation Mondiale de la Météorologie a souligné qu'une étude scientifique distincte sur le réchauffement des océans avait joué un rôle clé dans les températures record de l'année dernière. « L'océan est le plus chaud jamais enregistré par l'homme, non seulement à la surface mais aussi dans les 2 000 mètres supérieurs », a déclaré l'agence des Nations unies, citant les conclusions de l'étude internationale menée dans sept pays et publiée dans la revue « *Advances in Atmospheric Sciences* » (Progrès des sciences atmosphériques). L'OMM a noté qu'environ 90 % de l'excès de chaleur dû au réchauffement de la planète est stocké dans les océans, « ce qui fait de la teneur en chaleur des océans un indicateur essentiel du changement climatique ». Pour mettre les résultats de l'étude en perspective, elle explique que de 2023 à 2024, l'augmentation de la teneur en chaleur des océans à 2.000 mètres de profondeur s'est établie à 16 zettajoules (ZJ), soit 16.000 milliards de milliards de joules. Un chiffre dans la tendance puisque les chercheurs estiment que la teneur en chaleur des océans a augmenté régulièrement de 15 à 20 ZJ au cours des cinq dernières années. Et ce, malgré les cycles La Niña et El Niño qui devraient avoir leur influence.

### INFO

#### EGYPTE

#### Des contrats pour la transition énergétique

L'Egypte a signé des contrats d'énergie renouvelable totalisant 1,8 milliard de dollars, visant à accélérer sa transition énergétique. Parmi eux, un projet clé confié au développeur norvégien Scatec pour construire une centrale solaire et des stations de stockage d'énergie dans la région de Minya, tandis que le groupe chinois Sungrow participera également à des volets du plan. Le gouvernement égyptien espère porter la part des énergies renouvelables à 42 % du mix électrique d'ici 2030, un objectif jugé ambitieux et nécessitant davantage de soutien international pour être atteint. L'Egypte a conclu des accords dans le domaine des énergies renouvelables pour une valeur totale de 1,8 milliard de dollars, a rapporté la télévision d'État dimanche. Parmi ces accords figurent des contrats avec le développeur norvégien d'énergies renouvelables Scatec et le groupe chinois Sungrow. Le premier projet consistera en la construction par Scatec d'une centrale solaire destinée à la production d'électricité et à la mise en place de stations de stockage d'énergie dans la région de Minya, en Haute-Égypte, selon un communiqué du gouvernement égyptien. Cette installation affichera une capacité de production de 1,7 gigawatt, appuyée par des systèmes de stockage sur batteries totalisant 4 gigawattheures.

### PHILIPPINES

#### Quand les déchets tuent

Les Philippines ont annoncé vendredi 8 janvier 2026 qu'un énorme tas d'ordures et de débris s'est effondré, ensevelissant ou piégeant des travailleurs dans des bâtiments de faible hauteur d'une décharge. Le bilan des personnes décédées est porté à 13, ont indiqué les autorités. Selon l'Agence de presse des Philippines (PNA), les autorités ont fait une déclaration concernant l'écroulement dans l'installation de déchets située dans le quartier de Binaliw, à Cebu. Les autorités ont précisé que le nombre de morts s'élève à 13, ajoutant que 18 blessés sont soignés à l'hôpital et que les opérations de recherche et de sauvetage se poursuivent pour retrouver 23 personnes portées disparues. La police et les autorités ont indiqué que des dizaines de secouristes ont extrait 13 personnes vivantes des décombres dans la nuit et poursuivent les recherches pour retrouver les personnes encore piégées après l'effondrement du tas d'ordures et de débris. Parmi les victimes figurent des employés de la décharge, mais on ignore si des habitants se trouvaient à proximité. Le chef de la police régionale, le brigadier général Roderick Maranan, a déclaré à l'Associated Press que l'un des rescapés, un employé de la décharge, est décédé pendant son transfert à l'hôpital. Il a ajouté que les autres rescapés ont survécu, blessés, et sont actuellement soignés à l'hôpital. Le maire de Cebu, Nestor Arcival, et le Bureau de la protection civile ont indiqué vendredi que les opérations de recherche et de sauvetage des 38 personnes disparues se poursuivent. « Toutes les équipes d'intervention sont toujours mobilisées à plein régime pour retrouver les personnes disparues, dans le strict respect des protocoles de sécurité », a déclaré M. Arcival dans un communiqué publié sur Facebook. « La municipalité assure la population et les familles des personnes touchées que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir la sécurité, la transparence, la responsabilité et un soutien psychologique pendant la poursuite des opérations », a ajouté M. Arcival. M. Arcival a précisé que les autorités et les responsables de l'installation de gestion des déchets, qui emploie 110 personnes, tiendront une réunion d'urgence vendredi. Les déchets tuent en contaminant l'air, l'eau et les sols, propageant des maladies, tuant la faune marine par ingestion ou emmêlement, obstruant les systèmes de drainage et provoquant des inondations, et en libérant des substances toxiques issues du brûlage à l'air libre ou du mauvais traitement des déchets dangereux. Le Secrétaire général de l'ONU a même lancé un appel à une "guerre contre les déchets" pour protéger la planète et les populations.

### Repéré pour vous

Le multilatéralisme environnemental continue de porter ses fruits. Il a permis de réaliser des progrès importants.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Des données récentes du PNUE (Programme des nations unies pour l'environnement) montrent que les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter.

UNE TRANSITION GÉNÉRATIONNELLE PROMETTEUSE  
MALGRÉ LA DÉSILLUSION DE LA CAN 2025

## Antar Yahia défend Petković

*L'élimination de l'équipe nationale algérienne en quarts de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2025 face au Nigeria continue de susciter de vifs débats. Entre déception populaire, critiques médiatiques et interrogations sur l'avenir du projet sportif, la sortie prématurée des « Verts » a ravivé un climat de doute autour du sélectionneur Vladimir Petkovic.*

PHOTO DR



Dans ce contexte tendu, la voix d'Antar Yahia, ancien capitaine emblématique de la sélection, s'est distinguée par un discours mesuré, appelant à la lucidité et à la patience.

Invité sur le plateau de la chaîne AL24, l'ex-international algérien a pris la défense du sélectionneur national, estimant que, malgré l'amertume de l'élimination, Petković avait réussi un chantier essentiel : amorcer une véritable transition générationnelle au sein de l'équipe nationale. Un chantier délicat, souvent repoussé par le passé, mais devenu aujourd'hui inévitable.

Pour Antar Yahia, juger le travail du sélectionneur à la seule lumière du résultat sportif serait réducteur. « Ceux qui ont vécu l'intérieur du vestiaire savent à quel point les périodes de reconstruction sont complexes », a-t-il souligné, rappelant que toute phase de renouvellement comporte inévitablement des risques, y compris celui de l'échec à court terme.

Il a notamment dénoncé ce qu'il considère comme une campagne médiatique excessive à l'encontre de Petković, avertisissant que la pression négative peut freiner, voire compromettre, un projet en cours de construction. Selon lui, une défaite durant une phase de transition ne doit pas

être perçue comme un verdict définitif, mais comme une étape d'apprentissage.

### LE pari assumé de la jeunesse

L'un des principaux arguments avancés par Antar Yahia en faveur du sélectionneur réside dans les choix opérés durant la CAN 2025. Petković a, en effet, offert un temps de jeu conséquent à plusieurs jeunes joueurs, leur permettant de s'aguerrir au plus haut niveau continental. Une décision audacieuse, d'autant plus qu'elle s'est faite sans bouleverser totalement l'équilibre du groupe.

Le technicien helvétiko-bosnien a commencé à préparer l'après-génération dorée, incarnée par des cadres historiques comme Aïssa Mandi ou Riyad Mahrez. Sans les écarter brutalement, il a progressivement réduit leur centralité, ouvrant la voie à une relève appelée à porter le maillot national dans les années à venir. Pour Antar Yahia, une telle démarche n'avait plus été menée avec autant de clarté depuis de nombreuses années.

L'ancien défenseur central a également rappelé un épisode marquant de l'histoire du football algérien : la CAN 2004. À l'époque, une élimination frustrante avait marqué le début d'une longue période de recul, ponctuée par des

absences répétées sur la scène continentale. Antar Yahia met en garde contre le risque de reproduire les mêmes erreurs, en cédant à la précipitation et à la remise en cause systématique.

« Transformer une déception sportive en crise structurelle serait une faute grave », a-t-il prévenu, plaident pour une approche constructive basée sur l'analyse, la continuité et la capitalisation sur les points positifs. S'il défend la démarche de Petković, Antar Yahia n'en reste pas moins lucide. Il estime que l'équipe nationale ne peut se permettre de demeurer éternellement en phase de reconstruction. La prochaine étape devra être celle de la consolidation, avec des décisions fermes : stabiliser les jeunes éléments qui ont fait leurs preuves et acter la fin du parcours international de certains joueurs arrivés au terme de leur cycle.

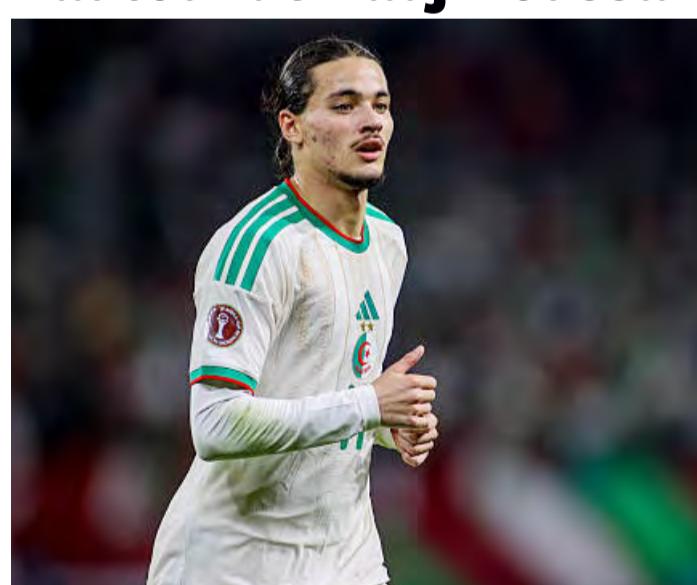
L'objectif est clair : redonner aux « Verts » une identité compétitive forte et les ramener durablement sur les podiums africains. Pour Antar Yahia, la CAN 2025 ne doit pas être vue comme une fin, mais comme le point de départ d'un renouveau maîtrisé, à condition que la Fédération, le staff technique et l'opinion publique avancent dans la même direction.

Hakim S.

AL-HILAL ENTRE DANS LA COURSE POUR L'AILIER ALGÉRIEN

## Une bataille entre clubs saoudiens et européens autour de Hadj Moussa

Selon le journal saoudien "Sada", les dirigeants du club Al-Hilal ont récemment rencontré l'agent de l'international algérien Anis Hadj Moussa afin de lui présenter une offre officielle. Cette démarche illustre clairement l'ambition du club saoudien de se renforcer avec des joueurs de calibre international et de continuer à se positionner parmi les clubs les plus influents de la région. Le même média indique que trois clubs européens suivent également de près le dossier de Hadj Moussa, chacun cherchant à s'assurer les services du joueur. Cette compétition reflète non seulement la qualité du joueur, mais aussi l'attractivité croissante du football saoudien sur la scène mondiale, capable de rivaliser financièrement et sportivement avec des clubs européens. Le jeune ailier droit algérien est reconnu pour sa polyvalence et son intelligence tactique sur le terrain. Ses performances en club et en sélection nationale ont attiré l'attention des recruteurs



internationaux, faisant de lui une cible recherchée pour de nombreux clubs désireux de renforcer leur milieu de terrain ou leur attaque. Son choix aura un impact majeur sur sa carrière, mais également sur les ambitions sportives du club qui réussira à le recruter. Fondé en 1957, Al-Hilal est l'un des clubs les plus titrés d'Ara-

bie Saoudite et d'Asie. Le club est réputé pour son ambition de toujours viser les titres régionaux et continentaux, et n'hésite pas à investir dans des talents internationaux pour rester compétitif. L'intérêt porté à Anis Hadj Moussa s'inscrit dans cette stratégie, visant à renforcer l'équipe et à préparer la conquête des pro-

chains trophées de la Ligue des champions asiatique et du championnat saoudien.

Le transfert potentiel de Hadj Moussa ne se limite pas à une simple question sportive. Il représente également un symbole de la montée en puissance du football saoudien, capable de rivaliser avec l'Europe pour attirer des talents. Pour le joueur, le choix entre l'Europe et l'Arabie Saoudite implique de peser entre exposition médiatique, niveau de compétition, perspectives financières et opportunités de carrière à long terme.

La décision finale du joueur de 23 ans sera donc scrutée de près par les médias et les fans. Les prochaines semaines seront cruciales, car elles détermineront non seulement la destination du joueur, mais aussi la dynamique du marché des transferts pour les clubs impliqués. Entre l'attrait des clubs européens et la puissance financière d'Al-Hilal, ce dossier promet de tenir en haleine les observateurs du football international.

H.S.

## TRANSFERT

**Adam Ounas signe à Al-Shamal**

L'attaquant international algérien Adam Ounas a rejoint les rangs du club qatari d'Al-Shamal pour un contrat de six mois, dans le cadre d'un transfert libre, a annoncé le club évoluant en Qatar Stars League mercredi. Le club qatari a écrit sur son site officiel : "Al-Shamal annonce la signature officielle du joueur algérien Adam Ounas. Le club a recruté Adam Ounas sous la forme d'un transfert libre pour une durée de six mois." Le joueur algérien avait signé au début de la saison en cours un contrat d'une année avec le club d'Al-Sailiya, avant que celui-ci ne soit résilié au début du mois de janvier. Avant Al-Sailiya, Ounas avait évolué la saison dernière sous les couleurs d'Al-Sadd, lors de sa première expérience en Qatar Stars League, sans toutefois parvenir à s'y imposer pleinement. A noter que le joueur âgé de 30 ans avait pris part à la Coupe arabe de la FIFA-2025, disputée au Qatar (1-18 décembre 2025), au cours de laquelle il a joué trois matchs : face au Soudan, rencontré durant laquelle il a été expulsé, puis contre l'Irak et enfin face aux Emirats arabes unis.

## TUNISIE

**Sabri Lamouchi nommé sélectionneur**

La Fédération tunisienne de football (FTF) a annoncé mercredi la nomination de Sabri Lamouchi en tant que nouveau sélectionneur de l'équipe tunisienne de football, avec un contrat qui s'étendra, dans un premier temps, jusqu'au 31 juillet 2027. Le porte-parole officiel de la FTF, Moez Mestiri, a confirmé que "le bureau fédéral a décidé, lors de sa réunion, de désigner Sabri Lamouchi comme nouveau sélectionneur national. Un accord a été trouvé avec lui sur l'ensemble des dispositions contractuelles, tant sur le plan financier qu'organisationnel". Selon la même source, "le contrat d'objectifs liant les deux parties s'étendra, dans une première phase, jusqu'au 31 juillet 2027. Le travail du staff technique sera ensuite évalué par le bureau fédéral et, en cas de résultats jugés satisfaisants, le contrat sera prolongé jusqu'au 31 juillet 2028". Mestiri a également souligné que "le contrat du nouveau sélectionneur sera un contrat d'objectifs. Sabri Lamouchi aura la charge de constituer le nouveau staff technique de l'équipe nationale, avec une recommandation de faire appel à certaines compétences techniques nationales".

Sabri Lamouchi, technicien tuniso-français âgé de 54 ans, avait dirigé la sélection ivoirienne en 2012. Il a ensuite entraîné plusieurs clubs, notamment Al Djaïch du Qatar (2015), le Stade Rennais en France (2017), Nottingham Forest en Angleterre (2019-2020), Al-Duhail au Qatar (2020-2021), Cardiff City en Angleterre (2023), Al-Riyadh en Arabie saoudite (2024-2025), avant de prendre en charge récemment le club d'Al-Diriyah en Arabie saoudite. Pour rappel, la Fédération tunisienne de football avait mis fin aux fonctions du sélectionneur Sami Trabelsi ainsi que de l'ensemble de son staff technique, à la suite de l'élimination de la sélection tunisienne en huitièmes de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 face au Mali aux TAB.

**APRÈS SES PRESTATIONS HONORABLES DANS LA CAN****Zidane face à un tournant décisif à Grenade**

*La Coupe d'Afrique des nations 2025, disputée au Maroc, aura permis à plusieurs internationaux algériens de marquer des points sur la scène continentale. Parmi eux, le gardien Luca Zidane s'est particulièrement distingué*

*par des prestations solides, confirmant son potentiel au plus haut niveau africain. Pourtant, malgré cette parenthèse internationale réussie, l'avenir du portier algérien en club s'inscrit aujourd'hui dans une zone d'incertitude.*

**A** ligné à quatre reprises avec la sélection nationale durant la compétition, Luca Zidane a su répondre présent. Il a notamment conservé sa cage inviolée lors de trois rencontres, affichant une assurance remarquable et un sang-froid précieux dans les moments clés. Son parcours s'est toutefois achevé en quarts de finale face au Nigeria, match au cours duquel il a encaissé deux buts, sans pour autant ternir l'impression globale laissée par son tournoi.

Ce regain de confiance et de visibilité contraste fortement avec la réalité vécue par son club, le Grenade CF. Engagé dans une saison délicate en Liga 2 espagnole, Dans ce contexte, l'intérêt manifesté par le Dinamo Zagreb retient particuliè-



Le club andalou occupe actuellement la 20e place sur 22 équipes, luttant péniblement pour assurer son maintien. Un contexte sportif instable qui pousse la direction à envisager plusieurs ajustements lors du mercato hivernal.

Selon des informations relayées par des médias français, les dirigeants grenadiens étudieraient sérieusement la possibilité de recruter un nouveau gardien de but. L'objectif affiché serait d'instaurer une concurrence directe dans les cages, afin de provoquer un électrochoc au sein d'un effectif en difficulté. Une décision qui pourrait fragiliser la position de Luca Zidane, jusque-là considéré comme un élément important du dispositif.

L'arrivée potentielle d'un nouveau portier placerait l'international algérien face à un choix délicat. Rester à Grenade signifierait accepter une concurrence accrue dans un club sous pression, où chaque erreur pourrait coûter cher dans la course au maintien. A l'inverse, un départ lors de ce mercato hivernal pourrait lui offrir un cadre plus stable et des perspectives sportives plus favorables.

Dans ce contexte, l'intérêt manifesté par le Dinamo Zagreb retient particuliè-

**COUPE D'ALGÉRIE  
Le CRB en patron face à l'ASMO**

**L**a Coupe d'Algérie confirme une nouvelle fois son statut d'épreuve reine du football national, où tradition, passion et surprises se mêlent à chaque tour. Entre favoris qui assurent leur rang et outsiders qui bousculent la hiérarchie, ces huitièmes de finale ont offert leur lot d'intensité. Dans ce décor, le CR Belouizdad a rappelé qu'il demeure l'un des grands prétendants au trophée.

Le CR Belouizdad s'est qualifié pour les quarts de finale en dominant l'ASM Oran (3-0), jeudi soir au stade du 5-Juillet-1962. Le Chabab a rapidement pris les devants grâce à Younes Ouassa, buteur dès la 4e minute. Cette ouverture du score a donné le ton d'une rencontre largement maîtrisée par les Belouizdadiens.

L'ASMO, pensionnaire de Ligue 2, a peiné à rivaliser. En seconde période, le CRB a consolidé sa supériorité. Ismaïl Belkhir a doublé la mise à la 72e minute. Mohamed Ali Ben Hammouda a ensuite scellé le score à la 81e minute. Cette victoire nette confirme la solidité actuelle du club algérois dans les compétitions à élimination directe. Grâce à cette qualification, le CR Belouizdad retrouvera le MC Alger en quarts de finale. Le Mouloudia s'était imposé face à l'ES Ben Aknoun (1-0, après prolongation). Ce derby promet une affiche électrique entre deux spécialistes de la Coupe d'Algérie. Les deux clubs totalisent de nombreux succès dans l'épreuve. Dans les autres huitièmes disputés jeudi, la JS Saoura a assuré sa qualification. Les Sudistes ont battu l'ES Mostaganem (2-0) grâce aux réalisations d'Acakem (37e) et Allaoui (80e). La formation de Béchar a fait preuve de sérieux et d'efficacité pour valider son billet. La grande sensation de la soirée est venue de Batna. Le CA Batna, club de Ligue 2 amateur, a éliminé le Paradou AC aux tirs au but (3-1). Le match s'est achevé sur un score spectaculaire de 3-3 après prolongation. Mené 2-0, le CAB a montré un caractère remarquable avant de triompher lors de la séance décisive.

**UN TABLEAU QUI SE DESSINE**

Le premier huitième de finale, disputé lundi, avait vu l'USM Alger éliminer l'USM El Harrach (3-2, après prolongation). Les rencontres de ce tour se poursuivent vendredi et samedi avec plusieurs affiches attendues, notamment CS Constantine - ES Sétif. Le dernier match opposera samedi la JSM Béjaïa au NA Hussein-Dey. À mesure que le tableau se précise, la compétition gagne en intensité. Les favoris avancent, mais les surprises rappellent l'imprévisibilité de la Coupe.

Le choc CRB-MCA en quarts s'annonce déjà comme l'un des temps forts de l'épreuve. La Coupe d'Algérie reste ainsi fidèle à sa réputation de tournoi populaire et spectaculaire. Chaque tour rapproche un peu plus du rêve ultime : soulever le trophée.

Le Chabab saura-t-il maintenir cette dynamique face au MCA ?

M. A. T.

**TIPASA****49 candidats présents au 5e module de la Licence CAF**

**L**e département Formation de la Direction technique nationale (DTN) organise le cinquième module de la Licence CAF au profit de 49 candidats des 1er et 2ème groupes, du 31 janvier au 4 février au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), indique un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF). Les candidats seront concernés par ce module consacré à plusieurs thématiques essentielles : l'entraînement sportif, les systèmes de jeu, l'animation offensive et défensive, l'observation et l'analyse d'un match, ainsi que la gestion et le coaching lors des rencontres. Les participants seront ensuite évalués à l'issue de cette phase. La DTN a publié le planning complet des formations de la Licence CAF A, s'étalant jusqu'au 2 avril 2026.

H. S.

**SUPERCOUPE D'ALGÉRIE****Troisième face à face entre le MCA et l'USMA**

**L**a Supercoupe d'Algérie a toujours été bien plus qu'un simple match d'ouverture de saison. Elle symbolise le prestige, la rivalité et la suprématie sportive entre les plus grands clubs du pays. Aujourd'hui à 17h, au stade Nelson-Mandela de Baraki, le MC Alger et l'USM Alger s'apprêtent à écrire un nouveau chapitre de leur duel légendaire. Au-delà du trophée, c'est l'orgueil de toute une ville qui sera en jeu.

sportif, le MCA domine largement le championnat cette saison. Le Doyen

compte douze points d'avance sur ses poursuivants, dont l'USMA. Le club détient également le record de victoires en Supercoupe avec quatre trophées en cinq participations. De son côté, l'USM Alger en a remporté deux, mais nourrit l'ambition d'en ajouter un troisième. Les deux équipes ont récemment dû batailler en Coupe d'Algérie pour atteindre les quarts de finale. Le MCA a éliminé l'ES Ben Aknoun après prolongation, tandis que l'USMA a disposé de l'USM El Harrach au terme d'un match spectaculaire. Ces efforts témoignent de la détermination des deux camps à briller sur tous les fronts.

**DEUX COACHES, UN SEUL OBJECTIF**

Cette finale sera aussi marquée par un duel inédit entre deux entraîneurs. Le Sud-Africain Rhulani Mokwena dirigera le MCA, tandis que l'Algérien Abdelhak Benchikha mènera l'USMA. Chacun cherchera à imposer sa vision tactique et à marquer son empreinte dans ce rendez-vous prestigieux. Du côté usmiste, la préparation s'est déroulée dans un



climat studieux et concentré. Après un jour de repos, les joueurs ont repris l'entraînement avec sérieux. Benchikha a insisté sur l'intensité du travail, tout en veillant à préserver la fraîcheur physique du groupe. L'objectif affiché reste clair : soulever le trophée. L'USMA pourra compter sur le retour de deux éléments clés. Le gardien international Oussama Benbouz et le défenseur camerounais Che Malone sont de nouveau disponibles après leur participation à la CAN 2025. Leur expérience devrait être précieuse dans un match à haute tension. Autre atout pour les Rouge et Noir, la qualification officielle de la nouvelle recrue Dramane Kamagaté. L'attaquant ivoirien pourra faire ses débuts sous ses nouvelles couleurs. Sa vitesse et sa percussion représentent une option intéressante pour Benchikha.

Le MCA, de son côté, cherchera à confirmer sa domination actuelle. Le club vise une cinquième Supercoupe, après ses sacres en 2006,

**CAN FÉMININE 2026****Tirage corsé pour les Vertes**

**L**a Coupe d'Afrique des Nations féminine n'est plus seulement un tournoi continental. Elle est devenue, au fil des éditions, une véritable scène de validation internationale pour les nations africaines ambitieuses. En 2026, au Maroc, l'Algérie s'y présente avec un mélange d'expérience, de fierté et de pression, dans un contexte où chaque match peut ouvrir la porte au Mondial 2027 au Brésil.

Le tirage au sort de la CAN féminine 2026, effectué jeudi par la Confédération africaine de football, a placé l'Algérie dans le groupe A. Les Vertes y affronteront le Maroc, le Sénégal et le Kenya. Un groupe relevé, qui ne laisse aucune place au calcul. La présence du pays hôte et du Sénégal renforce la difficulté. Le Kenya, en apparence outsider, pourrait néanmoins jouer les trouble-fête. Cet édition, prévue le 17 mars au 3 avril 2026, se tiendra pour la troisième fois consécutive au Maroc. Le royaume chérifien confirme ainsi son rôle central dans le développement

du football féminin africain. Pour l'Algérie, évoluer dans ce contexte sera à la fois un défi sportif et une expérience formative.

Chaque rencontre se jouera devant des tribunes engagées et un niveau d'exigence élevé. La sélection algérienne arrive à ce tournoi avec une légitimité sportive incontestable. Elle a décroché sa qualification en éliminant le Cameroun, une nation de référence en Afrique. Les joueuses de Farid Benstiti ont réalisé un parcours historique en atteignant les quarts de finale.

Elles étaient inclinées face au Ghana aux tirs au but, après un match nul 0-0. Cette élimination, bien que cruelle, a forgé le caractère du groupe. Dans le groupe A, les Vertes y présentent avec une légitimité sportive incontestable. Elles savent que la progression passe par des confrontations face aux meilleures nations du continent. Leur objectif sera clair : sortir du groupe et continuer à grandir collectivement. La CAN 2026 pourrait ainsi marquer un nouveau tournant pour le football féminin algérien.

Les Vertes sauront-elles transformer ce tirage difficile en tremplin vers l'histoire ?

M. A. T.

**Composition des quatre groupes:**

- Groupe A: Maroc, Algérie, Sénégal, Kenya
- Groupe B: Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Tanzanie
- Groupe C: Nigeria, Zambie, Egypte, Malawi
- Groupe D: Ghana, Cameroun, Mali, Cap Vert.

**US BISKRA Samir Zaoui nouveau coach**

**L**'US Biskra a engagé l'entraîneur Samir Zaoui pour prendre en main la barre technique de l'équipe première jusqu'à la fin de la saison en cours, a annoncé jeudi le leader de la Ligue 2 amateur (groupe Centre-Est). Le contrat a été signé entre Samir Zaoui et le directeur général de la société sportive de l'US Biskra, Farès Ben Aissa, selon les photos publiées par le club sur sa page officielle Facebook. Agé de 48 ans, Zaoui succède à Aziz Abbas, dont le contrat a été résilié à l'amiante début janvier courant à la suite de deux défaites consécutives concédées par l'équipe lors des deux dernières journées de la phase aller. Le nouveau coach

avait dirigé en début de saison l'USM Annaba, évoluant dans le même groupe. Après avoir supervisé sa première séance d'entraînement, Samir Zaoui sera présent sur le banc lors du match de son nouveau club face à l'IB Khemis El Khechna, comptant pour la 16e journée du championnat, prévu vendredi à domicile à partir de 15h00. En prévision de la phase retour, la formation des Zibans a effectué un stage de préparation d'une semaine à Alger, durant la trêve du championnat, sous la conduite de l'entraîneur adjoint Rabah Ziad.



## BOISSONS SUCRÉES

# L'OMS appelle à une augmentation des taxes

Des rangées de bouteilles de jus de fruits colorés exposées dans un réfrigérateur dans un supermarché. À mesure que les boissons sucrées deviennent plus abordables, les pathologies qu'elles alimentent gagnent du terrain.

**O**bésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la tendance est inquiétante, en particulier chez les enfants et les jeunes adultes. En effet, dans deux rapports mondiaux publiés récemment, l'agence onusienne appelle les gouvernements à renforcer nettement les taxes sur les boissons sucrées. En cause, des systèmes fiscaux jugés trop faibles, qui maintiennent à bas prix des produits nocifs alors que les systèmes de santé, eux, subissent une pression croissante liée à des maladies pourtant largement évitables. A cette occasion, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré que, « les taxes sanitaires comptent parmi les outils les plus puissants dont



nous disposons pour promouvoir la santé et prévenir les maladies ». Ajoutant qu'«en augmentant les taxes sur des produits tels que le tabac et les boissons sucrées, les gouvernements peuvent réduire les consommations nocives et dégager des ressources pour financer des services de santé essentiels».

### DES PROFITS PRIVÉS, DES COÛTS PUBLICS :

Le marché mondial combiné des boissons sucrées génère des milliards de dollars de profits. Mais les États n'en récupèrent qu'une part marginale par le biais de taxes motivées par des objectifs de santé publique. Résultat, les bénéfices sont privatisés, tandis que les coûts sanitaires et économiques – hospitalisations, soins de long terme, pertes de productivité – sont

supportés par les sociétés. Selon les rapports, au moins 116 pays taxent les boissons sucrées, principalement les sodas. Mais de nombreux produits à forte teneur en sucre, tels que les jus de fruits à 100 %, les boissons lactées sucrées ou encore les cafés et thés prêts à consommer, échappent largement à ces dispositifs. Si 97 % des pays taxent les boissons énergisantes, cette proportion stagne depuis 2023. Dans ce cadre, l'OMS appelle désormais les États à relever et à repenser ces taxes dans le cadre de sa nouvelle initiative « 3 d'ici 35 », qui vise à augmenter, d'ici à 2035, les prix réels du tabac et des boissons sucrées. L'objectif affiché est de les rendre moins abordables au fil du temps, et d'enrayer une dynamique sanitaire que l'agence juge évitable.

Lydia Zeggane

### Bon à savoir

## L'ARTICHAUT : Un légume clé pour protéger l'organisme

**L**ongtemps cantonné à son image de légume un peu contraignant à préparer, l'artichaut se révèle en réalité comme l'un des légumes les plus intéressants sur le plan nutritionnel, notamment grâce à la richesse de ses composés protecteurs. Ses feuilles épaisses et son cœur tendre renferment une combinaison spécifique de substances anti-oxydantes, au premier rang desquelles figurent la cynarine et la silymarine, deux molécules reconnues pour leur rôle clé dans le soutien de la fonction hépatique. En stimulant la production de bile, elles facilitent le travail du foie et participent à une meilleure digestion des graisses, ce qui confère à l'artichaut une place particulière parmi les légumes favorables au bon fonctionnement du système digestif. À cette action ciblée s'ajoute la présence de flavonoïdes, des antioxydants largement répartis dans le monde végétal et bien connus pour leur capacité à protéger les cellules contre le vieillissement prématuro. En outre, des études montrent également que la consommation régulière d'artichaut contribue à réduire le taux de cholestérol sanguin, en particulier le LDL-cholestérol, ce qui en fait un véritable soutien de la santé cardiovasculaire. Cette synergie de composés permet à l'artichaut de s'afficher comme un allié précieux pour préserver l'équilibre de l'organisme, soutenir ses mécanismes de défense naturels et accompagner, jour après jour, le bon fonctionnement des grandes fonctions métaboliques.

L.Zeggane

## GASTRO-ENTÉRITE À NOROVIRUS Tout ce qu'il faut retenir sur la maladie

**L**es gastro-entérites à norovirus représentent la cause la plus fréquente de gastro-entérites épidémiques. De résolution habituellement spontanée, elles peuvent toutefois s'accompagner de complications graves, voire fatales et devenir chroniques chez les patients immunodéprimés. Leurs conséquences peuvent être sévères auprès des populations vulnérables ou vivantes dans des milieux confinés, en particulier dans les institutions de santé. Les gastro-entérites à norovirus se produisent tout au long de l'année, avec une prédominance pour la période de novembre à février, d'où l'ancienne dénomination de (winter vomiting disease). Elles touchent les populations de tout-âge et ont été décrites dans de nombreux lieux de vie ou milieux plus ou moins confinés, tels que les mai-

sons, les hôpitaux, les écoles, les casernes ou dans les bateaux de croisière.

**Comment se transmet ce virus?**

Il existe plusieurs voies de transmission du virus : par voie féco-orale: De façon directe, de personne à personne, c'est la principale voie de transmission. De façon indirecte : par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminés ou par contact avec un environnement contaminé comme les surfaces par exemple. Les transmissions alimentaires peuvent ensuite être amplifiées par une transmission de personne à personne. Par voie aérienne : via les aérosols lors des vomissements.

### Symptomatologie de la gastro-entérite à Norovirus

Habituellement, les norovirus entraînent des vomissements à début brutal, des crampes abdo-

miales et une diarrhée, avec des symptômes durant habituellement 1 à 3 jours. Chez l'enfant, les vomissements sont plus importants que la diarrhée, alors que chez l'adulte, la diarrhée prédomine généralement. Les pertes liquidiennes varient d'une déshydratation de légère à sévère. Le patient peut également avoir de la fièvre, des céphalées et des myalgies.

### Comment limiter son exposition aux norovirus en tant que consommateur ?

Se laver les mains soigneusement avec du savon en sortant des toilettes, avant la préparation et la prise des repas. Éviter de préparer les repas en cas de symptômes de gastro-entérite. Consommer des coquillages issus d'une zone de production autorisée et contrôlée.

Ania N.

### GRIPPE SAISONNIÈRE Comment se soigner et se protéger

**L**a grippe saisonnière représente bien plus qu'un simple refroidissement passager. Il s'agit d'une infection virale aiguë, très contagieuse, qui affecte principalement les voies respiratoires supérieures, à savoir le nez, la gorge et les bronches. Provoquée par les virus Influenza de type (A et B), cette pathologie survient sous forme d'épidémies annuelles, touchant des millions de personnes à travers le monde dès l'arrivée de l'automne et durant tout l'hiver. Contrairement au rhume qui s'installe progressivement, la grippe se distingue par la brutalité de son apparition. Bien que la majorité des patients guérissent spontanément, cette maladie constitue un enjeu de santé publique majeur. Elle s'avère redoutable pour les organismes fragiles, entraînant parfois des complications sévères comme la détresse respiratoire ou la décompensation de maladies chroniques. La transmission s'effectue via les microgouttelettes de salive projetées dans l'air ou par le contact avec des surfaces souillées. Face à ce fléau hivernal, il devient primordial de savoir différencier les signes cliniques bénins des symptômes grippaux alarmants. Une prise en charge rapide et adaptée permet non seulement d'accélérer la convalescence, mais aussi de limiter la propagation du virus au sein de la communauté.

### LES SYMPTÔMES CARACTÉRISTIQUES DE LA GRIPPE

La manifestation clinique de la grippe est souvent décrite par les médecins comme le « V grippal », symbolisant une chute brutale de l'état général. Après une période d'incubation silencieuse allant de 24 à 48 heures, le virus déclenche une réaction systémique intense. Le patient passe, presque instantanément, d'un état de bonne santé apparente à une sensation d'abattement total. Cette apparition soudaine constitue l'indice le plus fiable pour différencier la grippe d'autres affections hivernales. Contrairement aux idées reçues, les signes ne se limitent pas à la sphère ORL. Le virus Influenza provoque une inflammation généralisée dans tout de l'organisme. Chez l'adulte, le tableau clinique classique associe une fièvre élevée et des signes respiratoires, tandis que chez l'enfant, des troubles digestifs s'ajoutent parfois à la liste. Ces signes s'estompent habituellement au bout d'une semaine, mais la toux peut persister plus longtemps.

### En outre, les principaux symptômes observés sont :

Forte fièvre (souvent supérieure à 39°C) accompagnée de frissons intenses. Fatigue extrême (asthénie) et sensation de faiblesse générale. Douleurs musculaires diffuses (courbatures) et articulaires. Maux de tête violents (céphalées). Toux sèche et douloureuse, pouvant devenir grasse par la suite. Gorge irritée et douleurs à la déglutition. Congestion nasale ou écoulement (rhinorrhée).

### QUELS TRAITEMENTS EFFICACES POUR SOIGNER LA GRIPPE ?

À ce jour, la médecine ne propose pas de remède miracle pour éradiquer instantanément le virus une fois l'infection installée chez un sujet sain. Le traitement de la grippe demeure essentiellement symptomatique. L'objectif consiste à soulager l'inconfort du patient et à aider l'organisme à combattre l'intrus.

A. N.



PAR MANEL SEGHILANI

Vendredi 16 - samedi 17 janvier 2026

Le Courier

15

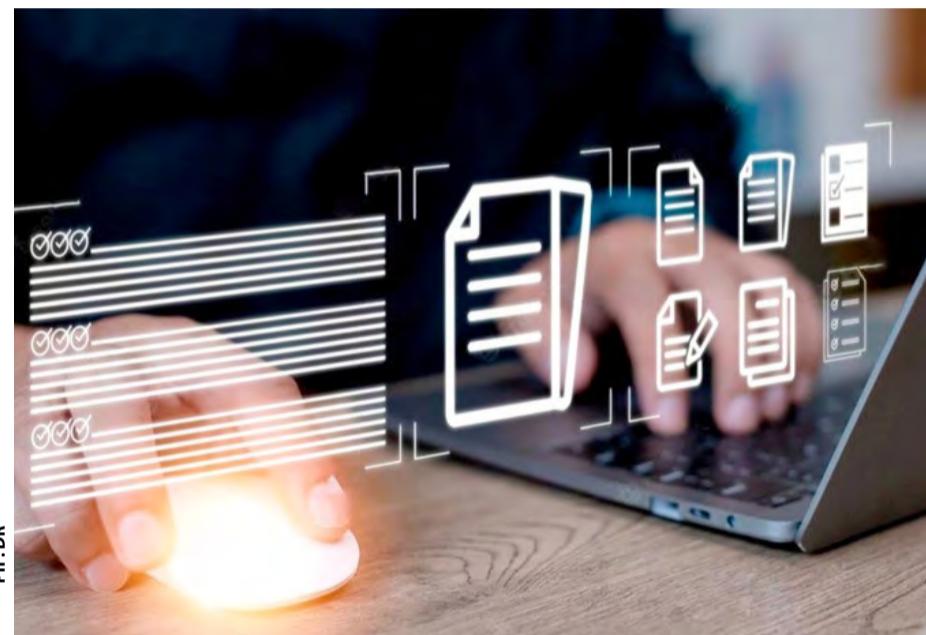
NUMÉRISATION DES SERVICES PUBLICS EN ALGÉRIE

# Quand la technologie redessine l'action sociale

La transformation numérique des services publics s'impose aujourd'hui comme un levier stratégique pour améliorer la qualité de vie des citoyens, réduire les lourdes administratives et renforcer la transparence de l'action publique.

**E**n Algérie, cette dynamique s'accélère particulièrement dans le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, où la digitalisation devient progressivement la norme plutôt que l'exception.

Intervenant devant l'Assemblée populaire nationale lors d'une séance consacrée aux questions orales, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a mis en lumière les mesures numériques engagées par son département. L'objectif affiché est clair : améliorer la performance administrative, raccourcir les délais de traitement et offrir aux citoyens un service public plus fluide, plus fiable et mieux adapté aux exigences contemporaines. Au cœur de cette transformation figure la carte électronique "Chifa", pilier du système de sécurité



sociale algérien. Initialement conçue comme un simple outil d'identification et de prise en charge médicale, elle a connu une évolution technologique significative. Le système a été modernisé afin de réduire les procédures manuelles, limiter les déplacements des assurés et accélérer l'accès aux prestations. Selon les chiffres communiqués par le ministre, plus de 21 millions de cartes Chifa ont été délivrées depuis le lancement du dispositif. Plus significatif encore, le délai d'émission a été ramené à dix jours seulement, illustrant l'impact direct de la numérisation sur l'efficacité administrative. Cette évolution marque une rupture avec les pratiques traditionnelles, souvent critiquées pour leur lenteur et leur complexité. La digitalisation ne s'arrête pas à la sécurité sociale.

Elle s'étend également aux dispositifs d'aide à l'emploi, notamment à travers l'accompagnement des bénéficiaires de l'allocation chômage. Le ministère a mis en place des plateformes numériques dédiées, parmi lesquelles "Minhati", conçue pour faciliter l'inscription, le suivi des dossiers et la communication entre l'administration et les citoyens. Ces plateformes ne se limitent pas à un rôle administratif. Elles s'inscrivent dans une stratégie plus large d'inclusion économique, visant à accompagner les bénéficiaires vers une insertion durable sur le marché du travail. À travers ces outils, l'État cherche à concilier soutien social et dynamique de développement, tout en s'appuyant sur le numérique comme catalyseur de modernisation.

## NEW TECH

### Apple et l'architecture ARM : une rupture qui a changé l'industrie du PC

**E**n 2020, Apple a pris une décision qui a profondément marqué l'industrie informatique : abandonner les processeurs Intel au profit de ses propres puces de la série M, basées sur l'architecture ARM. Ce choix, jugé risqué à l'époque, s'est révélé être l'un des tournants technologiques majeurs de la décennie. Contrairement aux processeurs traditionnels, les puces Apple intègrent sur un même composant le processeur central, le processeur graphique, les unités de calcul dédiées à l'IA et la mémoire unifiée. Cette approche permet d'optimiser les performances tout en réduisant considérablement la consommation énergétique. Les tests indépendants montrent un avantage net des processeurs Apple en performances par cœur et en efficacité énergétique, même si certains proces-

seurs Intel conservent un léger avantage dans les charges de travail massivement parallèles. Toutefois, l'expérience utilisateur globale, marquée par une autonomie accrue et une dissipation thermique réduite, a largement contribué au succès des Mac équipés de puces M. Ce modèle intégré a contraint l'ensemble de l'industrie à repenser ses choix technologiques. Microsoft, notamment, explore activement les possibilités offertes par ARM pour ses appareils Surface, tandis que d'autres constructeurs envisagent des alternatives aux architectures traditionnelles x86.

#### LES LUNETTES INTELLIGENTES, VERS UN MONDE POST-SMARTPHONE

Enfin, une autre révolution technologique se dessine à l'horizon : celle des lunettes intelligentes. Long-

## CYBERSÉCURITÉ

### La Chine accélère sa rupture technologique avec l'Occident

À des milliers de kilomètres de là, un autre front numérique se joue, cette fois à l'échelle géopolitique mondiale. La Chine a récemment ordonné à ses entreprises locales de cesser l'utilisation de logiciels de cybersécurité développés par des sociétés américaines et israéliennes, une décision lourde de conséquences pour l'industrie technologique mondiale. La mesure concerne plus d'une douzaine d'entreprises étrangères, parmi lesquelles figurent des acteurs majeurs comme VMware, Palo Alto Networks et l'israélienne Checkpoint. L'annonce a immédiatement provoqué des remous sur les marchés financiers, avec une baisse notable des actions de plusieurs groupes, dont Broadcom, propriétaire de VMware. Officiellement, Pékin invoque des préoccupations liées à la sécurité nationale. Les autorités chinoises estiment que certains logiciels occidentaux pourraient collecter des données sensibles à partir des réseaux internes des entreprises et les transmettre à des serveurs situés à l'étranger. Une hypothèse jugée inacceptable dans un contexte de rivalités technologiques et de méfiance croissante entre grandes puissances. Cette décision s'inscrit dans une stratégie plus large de souveraineté numérique, visant à réduire la dépendance aux technologies occidentales et à promouvoir des alternatives locales. Des entreprises chinoises comme Huawei, 360 Security ou Neusoft sont ainsi encouragées à occuper l'espace laissé vacant par les acteurs étrangers. Le calendrier n'est pas anodin. Cette annonce intervient alors qu'une visite du président américain Donald Trump en Chine est attendue, et qu'un nouveau cadre réglementaire sur l'exportation des puces d'intelligence artificielle est en discussion. Pour de nombreux analystes, il s'agit d'un épisode supplémentaire dans un bras de fer technologique qui dépasse largement la seule question des logiciels de sécurité.

## MARCHÉS FINANCIERS

### L'intelligence artificielle propulse trois géants technologiques en tête

Dans ce contexte de recomposition technologique mondiale, les marchés financiers continuent de placer l'intelligence artificielle au centre de leurs anticipations. En 2026, le secteur technologique demeure le principal moteur de la performance boursière, porté par des investissements massifs dans le cloud, les semi-conducteurs et les infrastructures numériques. Une analyse publiée par Investing.com identifie trois entreprises comme des valeurs dominantes de l'année : Nvidia, Alphabet et Amazon. Ces groupes partagent une caractéristique commune : leur capacité à conjuguer croissance, innovation et positionnement stratégique sur des marchés clés. Nvidia s'impose comme le leader incontesté des infrastructures de l'intelligence artificielle. Avec une part de marché dépassant les 80 %, l'entreprise bénéficie d'une demande soutenue pour ses processeurs graphiques, essentiels à l'entraînement des modèles d'IA.

MINISTRE IRANIEN DES AFFAIRES ETRANGERES :

# « Israël est responsable de centaines de morts dans nos rues »

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a affirmé mercredi que l'entité sioniste révèle ses intentions ou ce qu'elle dissimulait. Dans un message publié sur sa plateforme X, relayé par l'agence de presse yéménite Saba, le chef de la diplomatie iranienne a déclaré qu'« Israël a toujours cherché à entraîner les États-Unis dans des guerres par procuration.

**M**ais ce qui est frappant, c'est que cette fois-ci, il révèle ce qu'il dissimulait », citant une publication de Tamir Morag, correspondant diplomatique de la chaîne israélienne Channel 14. Abbas Araghchi a ajouté : « Alors que le sang coule dans nos rues, Israël se vante ouvertement d'avoir des "manifestants armés" et affirme que "c'est la cause des centaines de morts". » Il a conclu en affirmant que « Le président Trump sait maintenant exactement où aller pour mettre fin aux massacres. »

**POUTINE PROPOSE SA MÉDIATION**  
Le président russe Vladimir Poutine s'est engagé hier à mener des efforts de médiation pour désamorcer les tensions au Moyen-Orient, a déclaré le Kremlin. Il a pris cet engagement lors de conversations téléphoniques séparées le même jour avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et le président iranien Massoud Pezeshkian, a précisé le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, ajoutant que M. Poutine avait consacré une grande partie de ces entretiens à la situation en Iran. « La situation dans la région est extrêmement tendue (...) Le président poursuit ses efforts pour faciliter la désescalade », a dit le porte-parole. Selon un communiqué publié par le Kremlin, Vladimir Poutine a exposé les approches de principe de son pays pour



intensifier les efforts politiques et diplomatiques en faveur de la stabilité et de la sécurité dans la région lors de son entretien avec M. Netanyahu. La Russie a réaffirmé sa disponibilité à continuer de mener des efforts de médiation appropriés et à faciliter un dialogue constructif impliquant tous les Etats intéressés, a indiqué le communiqué. Les deux dirigeants sont convenus de maintenir le contact. M. Peskov a déclaré que les détails de la conversation de M. Poutine avec M. Pezeshkian seraient publiés très prochainement.

## ENCORE DES SANCTIONS AMÉRICAINES

Par ailleurs, le département américain du Trésor impose des sanctions à 13 entités et 11 personnes supplémentaires soupçonnées d'avoir des liens avec l'Iran, selon un communiqué du Bureau du contrôle des avoirs étrangers (OFAC) du

département. Les personnes sanctionnées sont toutes des citoyens iraniens, y compris ceux liés aux forces de l'ordre iraniennes ou au Corps des gardiens de la révolution islamique, et au moins trois d'entre elles sont liées au secteur de l'énergie, selon la liste actualisée des Ressortissants spécialement désignés (SDN). Les entités visées comprennent une prison de la province iranienne d'Alborz et huit sociétés établies aux Emirats arabes unis. Selon l'avis de l'OFAC, les avoirs des personnes et entités inscrites sur la liste des SDN sont bloqués, et il est généralement interdit aux ressortissants américains de s'engager dans des transactions avec elles. Le président américain Donald Trump a déclaré mercredi que son administration avait été informée que les meurtres avaient cessé en Iran et qu'elle va « observer et voir comment les choses évoluent ».

Agences

## CONFLIT UKRAINIEN

# Le Kremlin estime nécessaire de poursuivre les discussions avec les Etats-Unis

**L**e Kremlin a déclaré jeudi qu'il était nécessaire et important de poursuivre le dialogue avec les Etats-Unis sur l'Ukraine. Commentant la visite éventuelle en Russie de l'envoyé spécial du président américain Steve Witkoff et de l'entrepreneur Jared Kushner, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov a déclaré que la Russie espérait que cette visite aurait lieu dès que les dates auraient été convenues. M.

Peskov a déclaré que Moscou partageait l'avis du président américain Donald Trump selon lequel le président ukrainien Volodymyr Zelensky freinait le processus de paix, ajoutant que la situation en Ukraine empirait de jour en jour à mesure que ses marges de manœuvre se réduisaient. M. Trump a déclaré mercredi aux médias que le président russe Vladimir Poutine était prêt à conclure un accord, contrairement à l'Ukraine. Lorsqu'on lui a demandé pourquoi les négociations menées par les Etats-Unis n'avaient pas encore permis

de résoudre le conflit, Trump a répondu : « Zelensky ». Par ailleurs, M. Peskov a déclaré que la Russie n'avait pas encore reçu de réponse des Etats-Unis à son initiative visant à prolonger d'un an les restrictions en matière d'armement établies par le Nouveau traité de réduction des armes stratégiques (New START).

Signé par la Russie et les Etats-Unis en 2010, le nouveau traité START impose des limites au nombre d'ogives nucléaires déployées et de vecteurs stratégiques. Il reste le seul accord actif de contrôle des armes nucléaires entre les deux superpuissances

nucléaires. En février 2021, Moscou et Washington ont prolongé le traité de cinq ans supplémentaires, jusqu'en février 2026. En septembre, M. Poutine a déclaré que la Russie était prête à continuer à respecter le traité si les Etats-Unis étaient disposés à faire de même.

R.I.

## INCENDIE A HONG KONG EN NOVEMBRE

# Le bilan définitif arrêté à 168 morts

**L**e bilan définitif de l'incendie qui a ravagé fin novembre un complexe résidentiel à Hong Kong s'est élevé à 168 morts, ont indiqué jeudi les autorités sécuritaires. « Tous les restes et les corps retrouvés sur les lieux ont été identifiés », a déclaré Chris Tang, le chef de la sécurité de Hong Kong, ajoutant qu'il n'y avait plus de disparus. « Le bilan final est donc de 168 morts », a-t-il affirmé. Un précédent bilan de cet incendie, le plus meurtrier à Hong Kong depuis des décennies, s'élevait à 161 morts. La police a indiqué jeudi dans un communiqué que les identifications et les examens médico-légaux étaient terminés. Parmi les victimes, figurent 110 personnes de sexe féminin et 58 de sexe masculin, âgées de six mois à 98 ans. Les flammes avaient rapidement embrasé sept des huit tours du complexe résidentiel, qui étaient en cours de rénovation et enveloppées d'un filet de protection de qualité inférieure ayant pu favorisé la propagation du feu. Les autorités ont mis en place une « commission indépendante » présidée par un juge pour enquêter sur l'incendie. La police a indiqué qu'elle poursuivait son enquête sur l'incendie et qu'un rapport d'instruction serait transmis à la justice. Le chef de l'exécutif, John Lee, avait déclaré mercredi que la police avait arrêté 16 personnes dans le cadre de l'enquête pour suspicion d'homicide involontaire et six autres pour suspicion de fraude. L'organe de lutte contre la corruption, l'Independent Commission Against Corruption, a également arrêté 14 personnes pour suspicion de pratiques corruptives, a précisé M. Lee.

R.I.

APRÈS UNE NOUVELLE FUSILLADE IMPLIQUANT L'ICE

## Trump menace d'invoquer la loi sur l'insurrection au Minnesota

**L**e président américain Donald Trump a menacé jeudi d'invoquer la loi sur l'insurrection dans l'Etat du Minnesota, après une deuxième fusillade en l'espace d'environ une semaine impliquant le Service de l'immigration et des douanes (ICE). « Si les politiciens corrompus du Minnesota n'obéissent pas à la loi et n'empêchent pas les agitateurs professionnels et insurgés d'attaquer les agents de l'ICE, qui ne font que leur travail, j'instaurerai la LOI SUR L'INSURRECTION », a écrit M. Trump dans un message publié sur le réseau social Truth Social. Le président américain a indiqué que l'invocation de cette loi permettrait de « mettre rapidement fin à la farce » qui règne dans cet Etat. Le 7 janvier, un agent de l'ICE a abattu Renee Good, une mère de famille de 37 ans, provoquant des manifestations à travers tout le pays. L'administration Trump a affirmé que Mme Good avait tenté de renverser des policiers avec son véhicule, mais les autorités locales ont soutenu que les images vidéo prouvaient qu'elle ne représentait pas une menace, et que l'agent impliqué avait agi de manière disproportionnée. Mercredi soir, un agent de l'ICE a tiré sur un immigré vénézuélien qu'il tentait d'arrêter, le blessant à la jambe, et ce après avoir été « pris en embuscade et agressé » par celui-ci et par deux autres personnes, selon le département américain de la Sécurité intérieure. Après cette deuxième fusillade impliquant l'ICE en une semaine, les manifestations se sont poursuivies, alors que le maire Jacob Frey a déclaré que la situation à Minneapolis était devenue « insoutenable ». Le chef de la police de Minneapolis, Brian O'Hara, a indiqué qu'un rassemblement survenu sur les lieux de la seconde fusillade constituait un « attroupement illégal », et que certaines personnes lançaient des feux d'artifice et des pierres sur les policiers. La loi sur l'Insurrection de 1807 est une loi fédérale qui autorise le président à déployer l'armée américaine sur le territoire national dans certaines circonstances extrêmes. M. Trump a maintes fois manifesté sa volonté d'invoquer cette loi.

R.I.

## PAYS-BAS

# Au moins quatre blessés dans une « énorme explosion » à Utrecht

**A**u moins quatre personnes ont été blessées dans une explosion et un incendie majeur qui se sont produits jeudi après-midi dans la ville néerlandaise d'Utrecht, ont indiqué les autorités locales. Un porte-parole de la région de sécurité d'Utrecht a déclaré qu'au moins quatre personnes avaient été blessées dans l'explosion jusqu'à 17H30 heure locale (16H30 GMT). La gravité des blessures n'était pas connue. Selon le radiodiffuseur public néerlandais NOS, la municipalité et la région de sécurité d'Utrecht ont indiqué qu'un incendie de grande ampleur faisait rage dans une maison après que « des gens aient entendu une forte détonation ». Les pompiers s'efforcent toujours d'éteindre l'incendie. Au moins dix ambulances ont été dépêchées sur les lieux. Plusieurs rues autour du bâtiment ont été fermées. Le centre médical universitaire d'Utrecht a ouvert un service spécial à la suite de l'explosion et de l'incendie. « Le nombre exact et l'emplacement des bâtiments endommagés ne sont pas encore tout à fait clairs », a déclaré la maire d'Utrecht, Sharon Dijksma, aux médias locaux. La cause de l'explosion reste inconnue.

R.I.

LA PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM DELCY RODRIGUEZ L'A AFFIRMÉ

## Le Venezuela « n'a pas peur de la diplomatie » avec les États-Unis

*La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodriguez, a déclaré jeudi que son gouvernement n'avait pas peur de s'engager dans des échanges diplomatiques avec les Etats-Unis, suite à une attaque militaire américaine contre le pays sud-américain et la capture par force du président Nicolas Maduro et de son épouse.*



### PREMIER ÉCHANGE TÉLÉPHONIQUE AVEC TRUMP

La présidente par intérim Delcy Rodriguez et le président américain Donald Trump ont, tous les deux, annoncé mercredi avoir eu une "longue conversation" - la première rendue publique depuis la capture de Nicolas Maduro le 3 janvier -, le début d'une "nouvelle ère" selon Mme Rodriguez. Le président américain, qui a annoncé à plusieurs reprises qu'il allait gérer le pétrole vénézuélien, a assuré que les Etats-Unis "travaillaient très bien" avec la nouvelle dirigeante - ancienne vice-présidente de M. Maduro -, qu'il a qualifiée de "personne formidable". "Nous faisons des progrès considérables en contribuant à la stabilisation et au redressement du Vene-

zuela. De nombreux sujets ont été abordés, notamment le pétrole, les minerais, le commerce et, bien sûr, la sécurité nationale. Ce partenariat entre les Etats-Unis d'Amérique et le Venezuela sera spectaculaire pour tous. Le Venezuela sera bientôt à nouveau grand et prospère, peut-être plus que jamais auparavant !", s'est emballé M. Trump. De son côté Mme Rodriguez a parlé d'un appel "long, productif et courtois", quelques minutes après que le président américain l'eut rendu public. "Nous avons abordé un agenda de travail bilatéral au bénéfice de nos peuples, ainsi que des questions en suspens dans la relation entre nos gouvernements", a-t-elle indiqué.

R. I./Agences

**"N**ayons pas peur de la diplomatie", a déclaré Mme Rodriguez lors de la présentation du discours annuel sur l'état de la nation. Tout en soulignant les "antécédents historiques" d'intervention de Washington en Amérique latine, elle a affirmé que "nous n'avons pas peur de l'affronter diplomatiquement par le biais du dialogue politique, comme il se doit". Le gouvernement vénézuélien est en train d'élaborer "une nouvelle politique", a-t-elle fait savoir, appelant les corps diplomatiques accrédités au Venezuela à transmettre la réalité de la situation à leurs gouvernements. Mme Rodriguez a également appelé à l'unité nationale pour défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale. "Je vous invite, en tant que Vénézuéliens, à préserver la paix au Venezuela, à préserver la tranquillité de la patrie, et à la faire avec une dignité absolue et un sens de la responsabilité historique", a-t-elle demandé. Mme Rodriguez a ajouté que si elle devait se rendre aux Etats-Unis en tant que présidente par intérim, elle le ferait "la tête haute, en marchant, et non en rampant".

### FINLANDE

## Le Premier ministre favorable à l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans

Le Premier ministre finlandais, Petteri Orpo, s'est exprimé en faveur d'une interdiction de l'utilisation des réseaux sociaux pour les enfants de moins de 15 ans, invoquant une baisse de l'activité physique et de l'engagement dans les loisirs chez les jeunes. M. Orpo a déclaré, mercredi, que "le temps excessif passé devant les écrans est directement lié à la diminution de l'activité physique et de la participation à des activités de loisirs chez les enfants et les adolescents", a rapporté YLE, le média public finlandais. "Le temps passé devant les écrans est directement lié à la manière dont nos enfants et nos jeunes bougent et s'engagent dans des loisirs", a-t-il expliqué, avertissant que le manque d'activité physique chez les jeunes devient un problème de plus en plus préoccupant. Il a qualifié cette tendance de "profondément inquiétante", ajoutant que les réseaux sociaux sont devenus "l'un des principaux obstacles caractéristiques" des enfants d'adopter des modes de vie plus sains et plus actifs. Les déclarations de Petteri Orpo interviennent alors que plusieurs pays envisagent de durcir la réglementation sur l'accès des mineurs aux plateformes de réseaux sociaux. L'Australie est récemment devenue le premier pays à instaurer une interdiction nationale de l'utilisation des réseaux sociaux pour les moins de 16 ans, tandis que des pays européens comme la Norvège et le Danemark subissent également des restrictions similaires pour les enfants de moins de 15 ans.

**L**a violence liée aux gangs armés, à Haïti, a contraint ces derniers jours des milliers de personnes à fuir et à rejoindre les rangs toujours plus nombreux des personnes déplacées, ont prévenu des agences des Nations unies. Selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), des affrontements dans la capitale Port-au-Prince ont forcé des gens à quitter leur domicile. "Quelque 6.000 personnes ont été déplacées depuis le 6 janvier", précise de son côté l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), soulignant que la plupart d'entre elles ont trouvé refuge auprès de familles

d'accueil, tandis que d'autres se sont installées dans deux sites de déplacés. "L'escalade de la violence a considérablement affecté les programmes humanitaires dans la région. Nos collègues de Médecins sans frontières (MSF) ont annoncé le 8 janvier, la suspension de toutes leurs activités médicales dans le quartier de Bel Air à Port-au-Prince, et ce, jusqu'à nouvel ordre", a indiqué, pour sa part, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, lors d'un point de presse. Cette escalade survient alors que seulement 10 % des établissements de santé disposant de capacités d'hospitalisation en Haïti sont pleinement

opérationnels, et qu'environ 4,9 millions de personnes en Haïti ont besoin d'une assistance médicale d'urgence. Les déplacements internes liés à la violence ont doublé au cours de l'année écoulée et touchent désormais 1,4 million de personnes, soit 12 % de la population haïtienne. Le porte-parole du chef de l'ONU a rappelé que cette année, 6,4 millions de personnes en Haïti, soit plus de la moitié de la population, ont besoin d'aide humanitaire. L'ONU et ses partenaires ont besoin de 880 millions de dollars pour venir en aide aux 4,2 millions de Haïtiens les plus vulnérables.

R. I.

### CANADA

## Le Premier ministre du Québec démissionne

**L**e Premier ministre du Québec François Legault a annoncé mercredi sa démission, fragilisé dans les sondages à moins d'un an d'élections qui pourraient porter un parti souverainiste au pouvoir dans la province francophone canadienne. "Pour le bien de mon parti et surtout pour le bien du Québec, j'annonce aujourd'hui que je vais quitter mon poste de Premier ministre du Québec", a déclaré François Legault. Il y a quelques semaines, il assurait pourtant vouloir demeurer en poste jusqu'au scrutin provincial d'octobre. Cette annonce survient après des mois difficiles pour François Legault, devenu récemment l'une des personnalités

"les plus mal-aimées" des Québécois selon des sondages. Son parti, la Coalition Avenir Québec (CAQ, centre-droit) était en recul constant dans les intentions de vote. "Je vois bien qu'actuellement beaucoup de Québécois souhaitent du changement, entre autres un changement de Premier ministre", a reconnu M. Legault. Son gouvernement a récemment été ébranlé par le départ de ministres, sur fond de controverses notamment liées à la réforme de la rémunération des médecins et à des dépassements de coûts importants pour l'implantation d'une plateforme numérique gouvernementale.

R. I.

### REPUBLIQUE DOMINICAINE

## Forte augmentation des expulsions d'Haïtiens

**L**e nombre d'Haïtiens expulsés de République dominicaine a augmenté de près de 40% en 2025 suite au durcissement de la politique d'immigration du président Luis Abinader, a annoncé mercredi la direction générale des migrations. Le gouvernement dominicain a enregistré "l'expulsion vers leur pays d'origine de 379.553 ressortissants haïtiens en situation irrégulière sur le territoire dominicain" en 2025, selon un communiqué des autorités de l'immigration. Ce chiffre représente une augmentation de 37,4% par rapport aux 276.215 expulsions enregistrées en 2024, selon la même source. Au total, 5.027 Haïtiens ont commis des "actes contraires à la loi", soit seulement 1,3% du nombre total de personnes appréhendées en 2025, selon les données de l'immigration. Le communiqué précise que les autorités dominicaines de l'immigration et les forces armées ont mené 6.535 "opérations d'interception". Depuis son entrée en fonction en 2020, M. Abinader a réprimé l'immigration haïtienne irrégulière, notamment par des opérations de police, des expulsions massives, la fermeture partielle de la frontière terrestre et la suspension des liaisons aériennes. En 2024, le président s'était fixé pour objectif d'expulser 10.000 Haïtiens par semaine, une politique critiquée par les organisations de défense des droits humains. La République dominicaine partage l'île d'Hispaniola avec Haïti, une frontière longue de 340 km séparant les deux Etats.

R. I.

### ESPAGNE

## Près de 100 millions de touristes étrangers en 2025

**L**'Espagne a accueilli près de 100 millions de touristes étrangers en 2025, engrangeant 135 milliards d'euros de recettes, a annoncé jeudi le ministre du Tourisme Jordi Hereu lors d'une conférence de presse à Madrid. Selon les premières estimations, l'Espagne a accueilli l'an dernier 97 millions de visiteurs, a indiqué le ministre, soulignant que ce nouveau record, qui dépasse les 94 millions de touristes reçus dans le pays en 2024, est "une réussite collective de tout le pays". L'Espagne a ainsi réalisé l'an passé 135 milliards d'euros de recettes, en hausse de 6,8% sur un an, d'après l'estimation donnée par le ministre, qui a insisté largement sur les retombées économiques générées par cet afflux massif de visiteurs. Mais Jordi Hereu a toutefois appelé les professionnels du secteur à diversifier et contrôler l'offre, notamment dans les régions les plus visitées, pour proposer "plus de qualité" et continuer à croître dans le futur. Dans son rapport de décembre, l'association de professionnels Mesa del Turismo avait elle salué une année 2025 confirmant "la solidité et la capacité d'adaptation du secteur malgré l'impact de la hausse des prix". Le président de l'organisation professionnelle Juan Molas s'était de son côté dit "optimiste" pour 2026, évoquant des perspectives de croissance "soutenues" pour ce secteur qui demeure "attractif", malgré la concurrence accrue d'autres destinations européennes, comme la Grèce, la Turquie ou encore l'Albanie.

R. I.

**Recette du jour****LOUBIA BEL KREWA3**

Ingrédients pour 4 personnes:

- 250 g de haricots blancs trempés la veille
- 2 pieds de mouton flambés, frottés soigneusement avec du jex (lavette métallique) pour ôter toute trace de brûlé et lavés abondamment, puis coupés en deux ou en trois
- 1 oignon émincé
- 4 à 5 gousses d'ail
- 1 cs de paprika fort
- 1 cs ou plus de concentré de tomates
- 1 ou 2 piments d'Espelette
- sel
- pas d'autres épices, les pieds flambés apportent

toute la saveur  
3 cs d'huile neutre

Préparation:  
La veille

Placer les pieds de mouton dans une cocotte couverts d'eau, piments d'Espelette, sel, cuire les pieds à feu très doux jusqu'à cuisson complète.

le lendemain,

Faites une tehrissa (pâte d'épice et ail), piler l'ail avec 1 piment d'Espelette et une pincée de sel.

Faire revenir l'oignon émincé dans l'huile.

Mouiller avec le bouillon filtré de la cuisson des pieds. doivent se détacher et les haricots fondants.

Ajouter les haricots trempés, piments et la tehrissa et paprika fort, le plat est bien relevé.

Couvrir et laisser cuire les haricots.

À mi cuisson.

Ajouter les pieds de mouton qui sont cuits en principe et bien tendres et la tomate ainsi que le sel au goût.

Couvrir et laisser cuire le ragoût.

En fin de cuisson, les pieds

**Note du chef**

Il faut d'abord cuire les pieds de mouton avant d'ajouter les haricots, le fait de démarrer la cuisson la veille est un gain de temps appréciable car les pieds ou la tête de mouton d'ailleurs demandent du temps, vu que les chairs doivent se détacher.

Bon appétit !

**Gâteau du Jour****Crème brûlée à la vanille**

Ingredients :

- 50 cl de crème fraîche liquide entière
- 100 g de sucre
- 6 jaunes d'oeufs
- 6 c. à soupe de sucre roux ou cassonade
- 1 gousse de vanille
- ramequins et chalumeau de cuisine...

Etapes de la recette

- Coupez la gousse de vanille en deux pour extraire les graines
- Faites chauffer la crème à feu doux avec les gousses et laissez infuser
- Battez énergiquement les jaunes et le sucre + les

graines de vanille pour obtenir un mélange mousseux

Versez progressivement la crème tiède et filtrée sur le mélange jaune/sucre en mélangeant en continu

Faites préchauffer le four à 160°C

Disposez la crème dans les ramequins, et mettez à cuire au bain marie 30 à 35 minutes, la crème doit trembler comme un flan

Sortez du four, mettez les crèmes au frigo 4 heures minimum

Versez une couche de sucre sur le dessus et laissez carameliser avec votre chalumeau.

**Conseil du jour****On remplace...**

**Les petits beurres** → **les biscuits aux flocons d'avoine**

4 fois plus de fibres  
une collation plus saine et légère!

**Le saviez-vous ?**

Une étude révèle que le Jasmin dans votre chambre à coucher peut réduire le stress, l'anxiété, l'insomnie et la dépression.



- Améliorer l'humeur
- Améliorer les performances de votre cerveau
- Lutter contre le stress
- Booster la libido

Le parfum du jasmin renforce les effets d'une substance chimique appelée GABA sur les cellules nerveuses, ce qui soulage l'anxiété.

**Bon à savoir !****L'AIL**

A des propriétés ANTI-INFLAMMATOIRES et réduit le risque de maladies chroniques.

**Astuce du jour:****La coquille d'œuf = l'extracteur de coquille d'œuf**

Levez la main si vous avez déjà essayé en vain d'enlever un morceau de coquille d'œuf avec une fourchette (ou votre doigt, soyons honnête). Il y a un moyen beaucoup plus facile, et il se trouve dans la paume de votre main. Utilisez la plus grande partie de la coquille d'œuf pour couper le blanc d'œuf gluant et repêcher la partie tombée

**CITATION DU JOUR**

« La vie, c'est 10 % ce que vous en faites et 90 % votre façon de la prendre. »

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrieldalgerie@yahoo.fr redaction\_courrier@yahoo.fr

CINÉMA

# Ouverture de la manifestation "Ciné-parcours Béjaïa"

La manifestation "Ciné-parcours Béjaïa" dédiée au 7e art a été ouverte, jeudi soir, à la maison de la culture de la wilaya de Béjaïa en hommage au réalisateur Chérif Aggoune. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée au niveau de l'atelier Cinéma qui porte désormais le nom du réalisateur, en présence des acteurs, des amoureux du 7e art et des amis du défunt.

**C**et espace sera dédié exclusivement à la formation dans le domaine du cinéma", a déclaré Hakim Abdelfettah, l'un des organisateurs de la manifestation qui se poursuivra jusqu'à samedi 17 janvier. Le court-métrage "Taggara n Lejnum" (la fin des Djins), réalisé en 1990 par Chérif Aggoune, a été projeté à l'occasion.

Durant la prise de parole qui a suivi la projection du court-métrage, des intervenants ont parlé d'un homme qui avait une "grande passion pour le cinéma".

Outre le court-métrage "Taggara n Lejnum", Chérif Aggoune a également réalisé son premier long métrage "l'héroïne" en 2013.



PH : DR

Ainsi, au programme de cette édition du "Ciné-parcours Béjaïa", des conférences, des rencontres autour du cinéma et plusieurs projections de court-métrages sont prévues le vendredi et samedi, ont indiqué les organisateurs.

Cette édition sera également marquée par la tenue d'un forum intitulé "Penser, partager et faire vivre le cinéma à l'université", réunissant les animateurs des ciné-clubs de plusieurs universités et écoles à travers le pays, a-t-on noté.

## NÂAMA Ouverture des Journées du court-métrage

Les Journées de Nâama du court-métrage ont débuté jeudi à la Maison de la culture Ahmed-Chami avec la participation de films réalisés par des amateurs du septième art. Organisée par la Direction de la culture et des arts en collaboration avec le Centre algérien du cinéma (CAC), le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et l'Association "Pixel" pour la recherche en photographie et la créativité artistique de Nâama, cet évènement artistique constitue une opportunité d'échange d'expériences entre jeunes talents, contribue à la découverte de nouveaux talents dans le domaine du cinéma et permet de débattre les thèmes des films programmés, a indiqué le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Mohamed Guemmouia. Il a ajouté que ce rendez-vous cinématographique se distingue également par l'organisation d'ateliers de formation spécialisés au profit des jeunes de la wilaya intéressés par le monde du cinéma. Ces ateliers, qui s'étaleront sur une semaine entière, porteront notamment sur les bases du jeu d'acteur, l'écriture de scénario, la réalisation, la prise de vue, le montage et les effets visuels, et se dérouleront à la Maison de la culture de la wilaya, sous l'encadrement d'acteurs et de réalisateurs issus de plusieurs wilayas du pays. La manifestation a été inaugurée par la projection de trois œuvres réalisées par des cinéastes de la

wilaya de Nâama, à savoir le film "Il était une fois" du réalisateur Regad Ahmed, "Nour" de la réalisatrice Derbal et "Kouana" du réalisateur Chekhnaba Noureddine, qui abordent des thèmes inspirés de drames sociaux et de faits réels. Le programme comprend également la projection de courts-métrages de fiction

et publicitaires, ainsi que des œuvres relevant du genre de la science-fiction, présentées à la Maison de la culture de Nâama, au cinéma El-Amel de la commune de Mecheria et au cinéma Imzi de la commune d'Aïn Sefra. Ce rendez-vous cinématographique permettra aussi au public de (re)découvrir des classiques du cinéma

algérien à travers une exposition à la Maison de la culture de la wilaya de Nâama qui met en exergue des photos et des affiches des productions les plus marquantes de l'histoire du cinéma algérien, ainsi que des artistes et des figures emblématiques ayant façonné le parcours du septième art national.

## MUSIQUE Guerre de royalties entre Sting et les autres membres de The Police

La justice britannique a commencé mercredi à se pencher sur une plainte contre Sting déposée par les deux autres membres du groupe The Police, qui estiment n'avoir pas reçu leur juste part de royalties sur le streaming. Le guitariste Andy Summers et le batteur Stewart Copeland évaluent leur manque à gagner à "plus de deux millions de dollars", selon leur plainte, consultée par l'AFP. Celle-ci a été déposée fin 2024 devant la Haute Cour de Londres, qui aborde le dossier mercredi et jeudi au cours d'une audience préliminaire, mais il ne s'agit pas du procès en tant que tel. Aucun membre du groupe n'est présent. Les plaignants se fondent sur un accord vieux de presque 50 ans, stipulant que chaque membre du groupe touche, en tant qu'arrangeur, 15% des royalties engendrées par les compositions des autres. Bassiste et chanteur du trio, Sting est également l'auteur de tous les tubes, de "Roxanne" à "Message in a Bottle". Il perçoit de loin la plus grande part de royalties du groupe, qui a sorti cinq albums entre 1978 et 1983. L'accord initial permet toutefois de reconnaître l'apport parfois déterminant des deux autres membres, comme les arpèges de guitare d'Andy Summers sur "Every Breath You Take", le titre le plus connu. L'entente entre les trois musiciens a d'abord été conclue oralement en 1977,

formalisée par écrit en 1981, puis rappelée en 1997, mais de manière imprécise, à une époque où le streaming musical n'existant pas.

Elle a été réitérée en 2016 dans un accord destiné à régler l'ensemble des litiges financiers entre les membres du groupe - aux relations conflictuelles -, sans que le terme "streaming" ne soit explicitement mentionné. Le litige porte sur la qualification des recettes issues de services comme Spotify, Deezer ou Apple Music aux fins de la répartition des royalties. Les revenus du streaming sont traditionnellement répartis entre les droits dits "mécaniques", perçus pour chaque reproduction d'une composition, comme les disques, et les droits dits "de performance", versés pour la diffusion des chansons, par exemple à la radio. Or, seuls les droits mécaniques figurent dans l'accord de 2016, ce qu'Andy Summers et Stewart Copeland jugent contraire à l'esprit initial de l'accord de 1977. Ils réclament leur part sur l'ensemble des revenus du streaming. Les représentants de Sting, qui a vendu son catalogue à Universal en 2022 pour un montant estimé à 250 millions de dollars par les médias américains, dénoncent une "tentative illégitime" de réinterprétation de l'accord et estiment même que certaines sommes versées pourraient constituer un "trop-perçu".

"POÈTES DES DEUX RIVES"

## La caravane littéraire et artistique algéro-italienne fait escale à Tlemcen

La caravane littéraire et artistique algéro-italienne "Poètes des deux rives" a fait escale, jeudi en soirée, au Palais de la Culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette caravane, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, en collaboration avec l'Institut culturel italien à Alger, comprend une série d'activités visant à faire connaître le patrimoine culturel algérien et italien, a précisé à l'APS le chef du département du livre de la même agence, M. Nourredine Addad. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle a été marquée par une conférence scientifique intitulée "Le mot comme passage entre l'Algérie et l'Italie", animée par l'écrivaine et traductrice Amel Bouchareb, ainsi que par des lectures poétiques algériennes et italiennes portant sur des thématiques liées aux valeurs humaines. Ces lectures ont été présentées par des poètes dont les œuvres ont été traduites en arabe et en italien, à l'instar de Lamis Saïdi, Khaled Bensalah, Emilio Negro et Flaminia Crociani, selon la même source. Un spectacle artistique et musical puisé du patrimoine algérien et italien a également été présenté à cette occasion. M. Addad a indiqué que cette manifestation vise à promouvoir la culture algérienne auprès des invités italiens, à découvrir les cultures de pays étrangers et à mettre en valeur les points communs entre l'Algérie et l'Italie, notamment dans le domaine de la traduction des œuvres littéraires, du cinéma et d'autres secteurs.

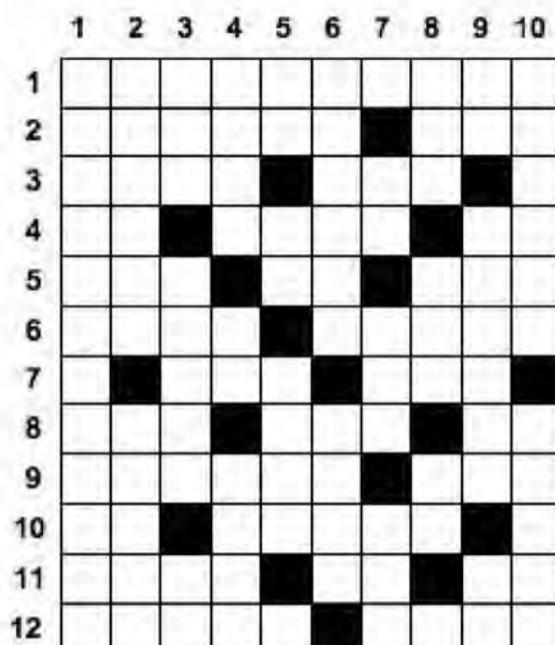
POUR SE PRÉMUNIR DES DÉRIVES DE L'IA

## L'acteur Matthew McConaughey fait breveter son image et sa voix

De nombreux artistes s'inquiètent de l'utilisation sauvage de leur image via l'IA générative depuis l'arrivée de ChatGPT. L'acteur américain Matthew McConaughey a déposé des extraits vidéo de son image et sonores de sa voix auprès de l'Institut américain de la propriété intellectuelle, pour les protéger d'une utilisation indue par des groupes ou des plateformes d'intelligence artificielle (IA). Plusieurs contenus audiovisuels ont été enregistrés par la branche commerciale de la fondation just keep livin, créée par le comédien et son épouse Camila, a constaté l'AFP dans la base de données de l'United States Patent and Trademark Office (USPTO). De nombreux artistes s'inquiètent de l'utilisation sauvage de leur image via l'IA générative depuis l'arrivée de ChatGPT.

## LE CAS SCARLETT JOHANSSON

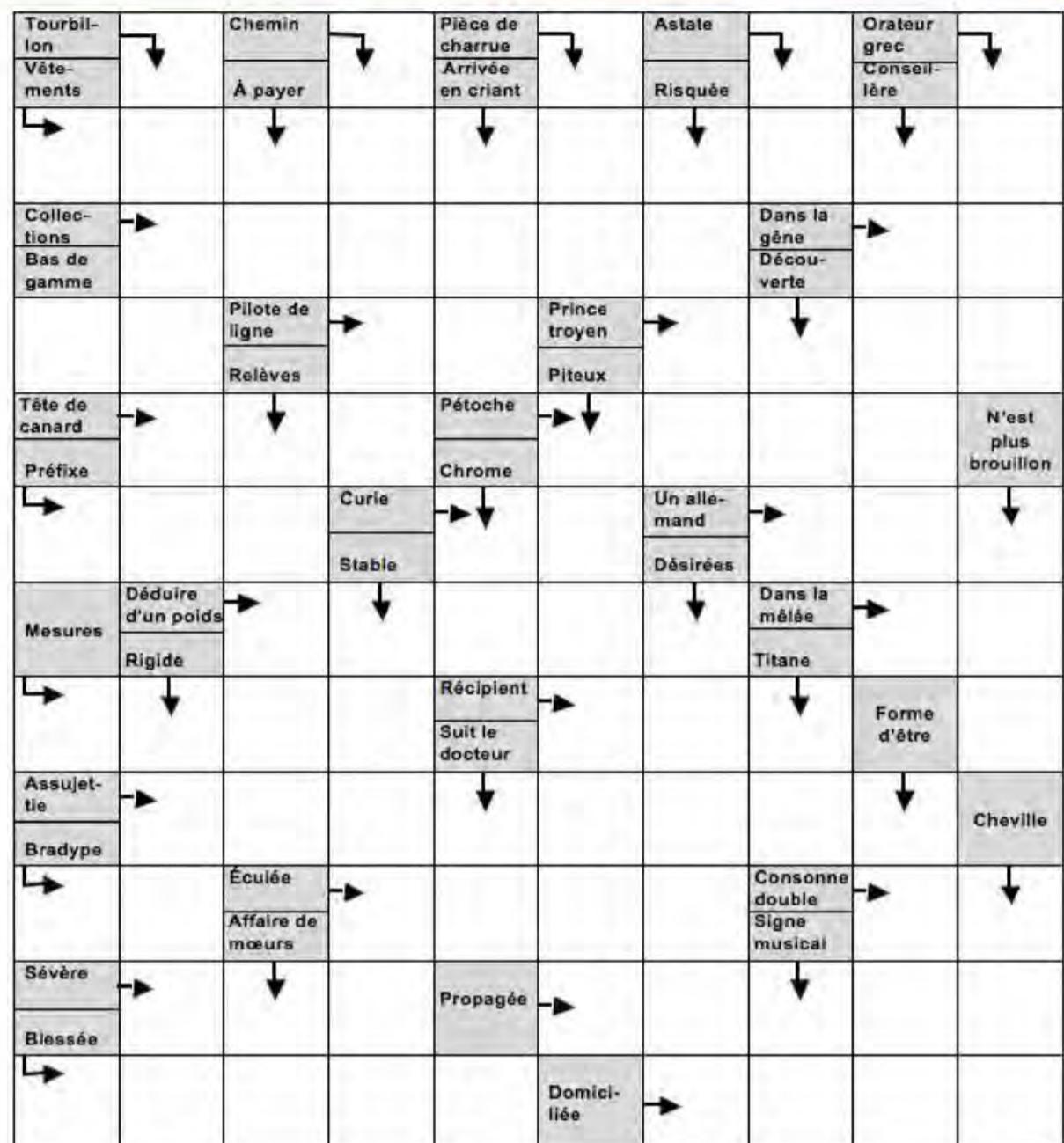
Plusieurs États américains ont adopté des textes les prohibant, mais beaucoup s'appliquent surtout à l'utilisation malveillante ou à des fins commerciales. Seuls quelques-uns, notamment le ELVIS Act voté par le parlement local du Tennessee en 2024, offrent une protection plus générale. Très peu d'acteurs ont saisi la justice pour faire valoir leurs droits. L'un des exemples les plus marquants reste celui de Scarlett Johansson, qui a attaqué en 2023 l'application Lisa AI pour avoir créé, sans son consentement, un avatar IA à son image pour une publicité. L'approche de Matthew McConaughey est nouvelle car il prend les devants pour protéger légalement son image et sa voix.

**Mots croisés****HORIZONTALEMENT**

1 - Châtiment - 2 - Araignée - Regimba - 3 - Montée - Fait le hère - 4 - Jubilé - Foule - De biais - 5 - Puissance - Laisse rêveur - Baie nippone - 6 - Dès maintenant - Bonne pour les enfants - 7 - Franchit le cap - Grecque - 8 - Timbre - Cheville - À l'école - 9 - Taire - D'être - 10 - Suit le docteur - Industrie - 11 - Rejetée - Dans la portée - Abruti sans abri - 12 - Slaves - Fait défaut.

**VERTICALEMENT**

1 - En augmentation - 2 - Amoureuse - Ilot de verdure dans un désert - 3 - Un tantinet - Papilionacée - À néant - 4 - Bagatelle - Arsenic - Conspuer - 5 - Fin de verbe - Se perdent au fil des ans - Forme d'être - 6 - Calme - Irlande poétique - 7 - Double voyelle - Vieil Indien - Dépourvu de tares - 8 - Baie nippone - Conviendra - Dans la mêlée - 9 - Indique le lieu - Points de fuite - Cité sumérienne - 10 - Haut-le-cœur - Inflammation de l'oreille.

**Mots fléchés****Mots masqués****Solutions du précédent numéro****MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

- Périclitter - 2. Ruer - Arase - 3. Issue - Ar - 4. Snob - Eue - 5. Ému - Net - RR - 6. Suie - Notée - 7. A.E - Prêtre - 8. Usé - Ôtée - 9. Mat - Muer - 10. Imam - Usine - 11. Ein - Au - Let - 12. Réera - Osée.

**VERTICALEMENT :**

- Primesautier - 2. Eus - Mues - Mie - 3. Ressui - Émane - 4. Irun - Ep - A.M - 5. Éon - Rot - AA - 6. La - Benêt - UU - 7. I.R.A - Totems - 8. Tare - Treuils - 9. Es - Urée - Énée - 10. Repère - Prête.

**MOTS FLÉCHÉS****HORIZONTALEMENT :**

- Fumisterie - Rate - Pesé - Né - Attifer - Éon - Uélé - Assis - Ré - Tête - Son - As - Sapé - Ut - E.O - Ruse - Erre - Issue - Révisé - Se - Lee - Lestes.

**VERTICALEMENT :**

- Purées - Serré - Ma - Ost - Orée - Litanies - E.V - Set - Star - Il - At - Tu - Épuisé - Épier - Esses - Trèfles - Es - Isée - Où - Usé - Réer - Entrées.

**MOTS MASQUÉS COURBATURE**

G	A	D	E	L	I	O	V	R	E	G	A	S	U	E	P	T	R
E	I	L	T	I	A	R	T	C	E	G	U	A	J	E	E	E	L
I	T	L	L	N	A	R	C	E	E	I	A	H	R	R	B	A	P
N	S	N	E	I	O	T	O	I	D	I	N	T	E	U	I	R	E
O	S	S	O	T	V	D	E	N	S	E	E	B	S	V	I	N	E
L	R	V	U	H	B	O	R	D	E	I	A	B	O	S	M	O	T
E	U	O	L	E	N	E	E	C	R	A	F	J	E	S	A	I	R
R	O	I	A	T	O	I	E	M	R	O	N	T	R	I	I	N	O
F	C	E	R	E	S	A	E	D	R	O	H	E	E	A	E	U	P
R	E	E	E	E	L	I	M	T	E	L	A	G	V	I	L	T	E
I	C	C	B	I	O	R	E	T	S	U	J	A	S	E	U	A	D
O	N	U	I	F	T	O	E	R	U	S	U	N	O	R	A	V	N
T	A	A	L	O	F	E	T	R	E	N	I	I	L	D	S	I	A
R	V	S	R	R	T	E	I	R	E	S	E	V	T	E	I	N	R
O	A	V	I	A	T	S	I	A	R	F	U	N	E	N	S	A	G
D	E	A	N	E	M	O	I	E	D	I	A	L	R	N	A	T	R
T	L	T	E	S	O	R	O	M	E	T	U	O	D	O	I	M	E
C	E	R	E	N	I	O	V	A	T	N	E	V	E	E	M	N	A

**N.B. : une même lettre peut servir plusieurs fois**

**AMANT - AVANCE - AVOINE - BAIE - BERET - BORD - CLAIR - COURS - DENSE - DORTOIR - DOUTE - ECRAN - EMOI - EVENT - FARCE - FILET - FRELON - GALET - GILET - GRANDE - HAIE - HONTE - HORDE - IDIOT - INERTE - ISSUE - JAUGE - JOVIAL - JUSTE - LAIDE - LESTE - LIBERAL - MAIE - MORNE - MOROSE - NAVET - NIVAL - NORME - ORMAIE - ORVET - OSIER - PERTE - PORTEE - PRISE - RAID - REBUS - RELAIS - SAUCE - SAUT - SERIE - TANTE - TOISON - TRAIT - UNION - USAGER - USURE - VENIN - VILLA - VOIE - VOILE..**

# Les courses en direct



**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHECHE - ALGER**  
**SAMEDI 17 JANVIER 2026 - PRIX : MURCIA - PS.AR.NEE**  
**DISTANCE : 1300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30**  
**QUARTÉ-QUINTÉ**

## Hibr d'Hem, Hala et Amir de Kat, le trio de base

Ce samedi l'hippodrome du Caroubier organise une épreuve à caractère des plus ouvertes dans le prix Murcia support aux paris quarté et quinté sur la distance de 1300 mètres. 12 chevaux comme de coutume de race arabe pure seront au départ de cette épreuve réservée aux chevaux n'ayant cumulé plus de 341 000 DA en gains et places depuis le 1er juillet 2025, conformément à la règle, une surcharge d'un kg sera appliquée par tranche de 68 000 DA, ce qui contribuera à l'équilibre des chances et à maintenir l'incertitude, jusqu'au passage du poteau d'arrivée. Dans ce peleton relevé, 3 candidatures attirent particulièrement l'attention, Hibr d'Hem qui reste sur de belles sorties, et la magnifique coursière Hala, une accrocheuse et finisseuse qui visera elle aussi la victoire et l'excellent cheval de 10 ans Amir de Kat par son expérience aisément une place lui est réservée sur les plus hautes marches du podium. Cependant, il serait imprudent de limiter le pronostic du trio de tête, certains chevaux jusque-là restés en retrait pourraient profiter d'un bon parcours ou d'un rythme de course favorable pour venir bouleverser la hiérarchie établie, avec une peleton aussi homogène et une distance propice aux arrivées serrées, entre deux efficaces entraîneurs A. Chellal présent avec 4 coursiers de qualité qui citons Hibr d'Hem et Amir de Kat et S. Hamiane lui aussi a engagé 4 coursiers rompus à ce genre d'épreuve comme la puissante Hala et Ghattas. Donc nous sommes en face d'une épreuve tactique.

### LES PARTANTS AU CRIBLE

**1. BENHIDAR AL HOCEIN.** Ce mâle alezan de 9 ans, trouve une catégorie plus conforme à ses moyens, et il peut se racheter dans ce parcours.

**2. HAYTHAM.** Retiré de la course pour non qualification.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOKCEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. HAMIANE	1	BENHIDAR AL HOCEIN	CH. ATTALLAH	57	9	S. HAMIANE
D. LEMMADI	2	HAYTHAM	JJ : Y. MOUSSI	57	6	PROPRIÉTAIRE
W. NEHAB	3	DHATAN (0)	T. ALI OUAR	56	4	S. HAMIANE
A. HAMIANE	4	GHATTAS (0)	A. YAHIAOUI	56	7	S. HAMIANE
A. HAMIANE	5	HALA	S. BENYETTOU	55	11	S. HAMIANE
MZ. METIDJI	6	GAMRA D'HEM	C. BOUSSAA	55	5	A. CHELLAL
MZ. METIDJI	7	HADBANE D'HEM	CH. CHaabane	55	10	A. CHELLAL
MME. Z. CHELLAL	8	AMIR DE KAT	S. BENDJEKIDEL	54	3	A. CHELLAL
MZ. METIDJI	9	HIBR D'HEM (0)	AP : Y. CHELLAL	53,5	8	A. CHELLAL
R. DEHIMI	10	ICHTIYEQ	ML. GUEHIOUCHE	553	2	PROPRIÉTAIRE
A. TOUIDJINE	11	EL MESKETTE	H. BOUGHELLA	53	1	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSSAA	12	AIMANE DU PAON (0)	A. BOUSSAA	51	12	A. BOUSSAA

**3. DHATAN.** Il reste sur un accessit ce mâle bai de 6 ans, et il vient de changer de propriétaire, 5ème sur 1400 mètres lors de sa dernière tentative, il peut confirmer encore.

**4. GHATTAS.** C'est un coursier expérimenté et plus particulièrement sur les pistes du Caroubier, il bénéficie d'une belle monte pour aller loin.

**5. HALA.** Excellente finisseuse bien connue dans les courses à caractère, elle devrait jouer les premiers rôles dans ce pari.

**6. GAMRA D'HEM.** Elle conserve une belle forme, même si sa marge se réduit au fil des courses.

**7. HADBANE D'HEM.** Méfiance, malgré son absence depuis le meeting d'été, ce mâle alezan de 6 ans, peut venir chambouler l'arrivée.

**8. AMIR DE KAT.** Ce mâle de 10 ans possède une marge intéressante malgré la montée des catégories, reconduit encore par son jockey fétiche S. Bendjekidel après une belle 3ème place sur la même distance du jour.

**9. HIBR D'HEM.** Régulier et confirmé à ce niveau, reste sur des essais très

solides qui ont fait un sérieux candidat à la victoire.

**10. ICHTIYEQ.** Manque visiblement d'expérience.

**11. EL MESKETTE.** Barrée en théorie.

**12. AIMANE DU PAON.** Rien de probant à son actif.

## DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**9. HIBR D'HEM - 5. HALA. - 8. AMIR DE KAT - 4. GHATTAS - 1. BENHIDAR AL HOCEIN**

**LES CHANCES**  
**3. DHATAN - 6. GAMRA D'HEM**

## Oran: engouement notable pour le Salon des produits algériens exportés

Les manifestations de la première édition du Salon des produits algériens destinés à l'exportation se poursuivent pour la deuxième journée consécutive à Oran, où un engouement notable de visiteurs a été constaté, indique mercredi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. La deuxième journée de cette exposition a été marquée par une affluence remarquable de visiteurs, dont des professionnels et des opérateurs économiques, constituant ainsi "un espace privilégié pour mettre en avant les capacités nationales d'exportation ainsi que la qualité et la diversité des produits algériens, examiner les opportunités de partenariat et ouvrir de nouvelles perspectives pour l'accès aux marchés extérieurs", souligne le communiqué. Par ailleurs, des rencontres bilatérales et des présentations techniques se poursuivent durant cette journée, avec pour objectif "de renforcer le contact entre les producteurs nationaux, conformément à la stratégie de l'Etat visant à promouvoir les exportations et à consolider la position du produit algérien sur les marchés régionaux et internationaux", ajoute la même source. Cette manifestation économique, organisée par le ministère au Centre de conférences Mohamed-Ben-Ahmed d'Oran, enregistre la participation de plus de 200 exposants-exportateurs représentant différents secteurs et filières de production. Le Salon des produits algériens destinés à l'exportation, dont l'ouverture a été supervisée mardi par le ministre du secteur, se poursuivra jusqu'au 16 janvier.

## Pétrole: le baril de Brent à 63,76 dollars

Les cours du pétrole ont nettement reculé jeudi, subissant le contre-coup de tensions géopolitiques. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, a chuté de 4,15% à 63,76 dollars. Le baril du brut américain West Texas Intermediate, pour livraison en février, a perdu 4,56% à 59,19 dollars.

**D**es pluies parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et de rafales de vents sous orages, affecteront, samedi et dimanche, plusieurs wilayas, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, vendredi, par l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Relizane, Mostaganem, Oran et Aïn Témouchent, samedi de 06h00 à 21h00, avec des quantités de pluie oscillant entre 20 et 30 mm. Sont concernées également par ce bulletin les wilayas de Chlef, Aïn Defla, Tipasa, Alger, Boumerdès, Blida et Médéa, et ce, du samedi à 15h00 au dimanche à 03h00, avec des quantités de



pluies variant entre 20 et 30 mm. Par ailleurs, des chutes de neige affecteront les reliefs dépassant les 1100/1200 mètres d'altitude dans plusieurs wilayas, samedi et

wilayas de Béchar, Tlemcen, Nâma, Sidi Bel Abbès, Saïda et El Bayadh, dont les reliefs dépassent les 1100/1200 mètres d'altitude, du samedi à 12h00 au dimanche à 06h00, gagnant localement des altitudes plus basses autour de 1000 mètres durant la matinée du dimanche. L'épaisseur de la neige est estimée entre 5 et 10 cm. Sont également concernées par les chutes de neige, les wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Laghouat et Djelfa dont les reliefs dépassent les 1100/1200 mètres d'altitude, gagnant localement des altitudes plus basses autour de 1000 mètres dans la matinée du dimanche, avec une épaisseur estimée entre 10 et 15 cm. Ce BMS est valide du samedi à 21h00 au dimanche à 12h00.

## Saisie de plus de 34 000 euros et 4 110 ryals saoudiens à l'aéroport de Batna



**L**a brigade de contrôle relevant de l'inspection de contrôle des voyageurs au niveau de l'aéroport international chahid Mostefa Benboulaïd de Batna a saisi 34 060 euros et 4 110 ryals saoudiens, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de l'inspection divisionnaire des douanes de la wilaya relevant de la direction régionale de Constantine. L'opération a été menée lors du traitement d'un vol international permettant d'intercepter deux personnes qui tentaient de faire sortir clandestinement des sommes d'argent vers l'étranger à

savoir 21 410 euros, 12 650 euros et 4 110 ryals saoudiens, selon le communiqué. L'opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus déployés par les douanes algériennes pour lutter contre les tentatives de transfert clandestin d'argent et d'infraction à la législation et réglementation en vigueur pour protéger l'économie nationale, a ajouté le document.

## La 6e édition du "Ramadhan au Palais" du 12 février au 14 mars au Palais des expositions

**L**a 6ème édition de l'exposition commerciale "Ramadhan au Palais" se tiendra du 12 février au 14 mars au Palais des expositions des Pins Maritimes (Alger), a annoncé, mercredi, dans un communiqué, la société algérienne des foires, filiale du groupe Safex. Cette exposition, qui sera organisée à l'occasion du mois de Ramadhan, compte parmi les plus importantes mani-

festations commerciales saisonnières, connaissant une large affluence de visiteurs, grâce à l'espace commercial organisé, global et complet qu'elle offre pour l'exposition et la commercialisation de plusieurs produits à des prix exclusifs et adaptés, garantissant ainsi une expérience positive tant pour les exposants que pour les visiteurs. Elle vise également à soutenir l'activité commerciale et artisanale, à encou-

rager le produit national et à renforcer les contacts directs entre les exposants et les consommateurs, outre sa contribution à la dynamisation de l'activité économique durant cette occasion religieuse, dans un cadre économique permettant au client d'acquérir les produits dont il a besoin aux meilleurs prix et à même de renforcer son pouvoir d'achat. Par ailleurs, cet espace constitue une opportunité pour l'exposition d'une large variété de produits, notamment ceux connaissant une forte demande durant le mois de Ramadhan, tels que les fruits et

légumes, les produits alimentaires de tous types, les viandes, la vaisselle, les articles et produits de nettoyage, les vêtements prêt-à-porter et les appareils électroménagers, ainsi que d'autres produits traditionnels et artisanaux, ajoute la même source. À cette occasion, la société algérienne des foires a annoncé le début des inscriptions pour la participation à cet événement, invitant l'ensemble des commerçants et artisans souhaitant y participer à s'inscrire sur la plateforme électronique dédiée à cet effet: "registration.safex.dz", conclut le communiqué.

## Saison de chasse 2025-2026 ouverte depuis le 1er décembre

### passé

**U**n communiqué des services du Premier ministre a précisé jeudi que la saison de la chasse 2025-2026 est ouverte depuis le 1er décembre, contrairement à ce qui est rapporté par certains médias concernant l'interdiction de la chasse à partir de la mi-janvier courant, "Suite à certaines informations relayées par certains médias concernant l'interdiction de la chasse à partir de la mi-janvier en cours, les services du Premier ministre soulignent que la saison de la chasse 2025-2026 est ouverte depuis le 1er décembre 2025", lit-on dans le communiqué. "Conformément aux dispositions de la loi relative à la chasse, la programmation de la saison de chasse se fait selon le type de gibier et des wilayas concernées, par décision des autorités de wilaya qui tiennent compte du type de gibier et des périodes de repos biologique", précisent les mêmes services.

## EXPRESS-HISTORIQUE

### C'est bien de rêver (6)

Djeha se mit à écouter le lait de sa chèvre, et son commerce connaît bientôt une prospérité éclatante !



Bien vite, sa bourse s'alourdit d'une somme des plus appréciables...



**AUX POINGS**

« L'Algérie est connectée au réseau internet mondial à travers quatre systèmes de câbles sous-marins, à savoir : (SEA-ME-WE 4), (Medex), (Orval/Oran-Vallence) et (Alval/Alger-Vallence), en plus d'un autre câble (Alger-Palma). Ainsi, le secteur est parvenu à "réaliser une augmentation progressive et durable de la capacité de la bande passante internationale, passant de 1,5 téribit/seconde au début de l'année 2020 à plus de 10,2 téribits/seconde actuellement, soit près de sept (7) fois plus en l'espace de cinq ans ».

Sid Ali Zerrouki, ministre de la Poste et des Télécommunications



EMPÊCHÉE PAR LE MAROC DE SE RENDRE À LAÂYOUANE OCCUPÉE

## L'ISACOM dénonce l'expulsion d'une délégation espagnole

La décision des autorités de l'occupation marocaine d'interdire l'accès de la ville occupée de Laâyoune à une délégation espagnole continue de susciter une vive indignation au sein des organisations sahraouies de défense des droits de l'Homme.

L'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) a dénoncé un acte qu'elle considère comme une preuve supplémentaire de la persistance de graves violations des droits fondamentaux au Sahara occidental et d'une politique délibérée de dissimulation de la réalité sur le terrain.

Selon un communiqué de l'ISACOM, la délégation espagnole, composée de responsables associatifs et politiques, dont Carmelo Ramírez, président de la Fédération nationale des institutions solidaires avec le peuple sahraoui, et la députée espagnole Noemí Santana Pérez, a été empêchée de quitter l'avion après son atterrissage à l'aéroport de Laâyoune occupée. Des personnes en civil seraient intervenues directement sur le tarmac, sans fournir d'explications ni décliner leur identité, avant de contraindre les membres de la délégation à repartir. L'Instance sahraouie a qualifié cet épisode de violation flagrante des règles élémentaires de transparence et du droit international, soulignant que la mission



de la délégation s'inscrivait dans un cadre de suivi et d'observation de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés. Elle a salué, à cet égard, le courage et la détermination des membres du groupe, estimant que leur refoulement a mis en évidence la volonté persistante de l'Etat occupant de cacher les violations quotidiennes subies par la population sahraouie. Le communiqué a également attiré l'attention sur le sort des prisonniers politiques sahraouis, dont le nombre est estimé à environ 35, détenus dans des établissements pénitentiaires marocains éloignés de plusieurs centaines de kilomètres des domi-

ciles de leurs familles. L'ISACOM a, par ailleurs, dénoncé le silence européen face à l'exploitation intensive des ressources naturelles du Sahara occidental. Face à la répétition des interdictions visant des délégations internationales, l'Instance sahraouie a appelé les Nations unies à intervenir de toute urgence afin de garantir la surveillance indépendante de la situation des droits de l'Homme et de permettre au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme d'exercer pleinement son mandat au Sahara occidental, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. L'ISACOM a également exhorté l'Espagne à assumer ses responsabilités en tant que puissance administrante du territoire, en mettant un terme aux restrictions imposées à l'accès des parlementaires, élus locaux, avocats et journalistes aux territoires sahraouis occupés. Cette position est partagée par plusieurs organisations sahraouies de défense des droits de l'homme, qui ont unanimement condamné l'interdiction faite à la délégation espagnole, la qualifiant de mesure arbitraire et de violation manifeste du droit international. Pour ces organisations, empêcher l'entrée d'observateurs internationaux ne fait que renforcer la nécessité d'une surveillance internationale indépendante et durable au Sahara occidental.

M.Seghilani

COMITÉ AD HOC DE HAUT NIVEAU DE L'UA  
POUR LE SOUDAN DU SUD

## Chaib prend part à Juba à une visite de travail ministérielle

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a pris part, mercredi et jeudi à Juba, à une visite de travail ministérielle du Comité ad hoc de haut niveau de l'UA pour le Soudan du Sud (C5), a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette visite s'inscrit "dans le cadre de l'appui de l'Union africaine (UA) au processus de paix au Soudan du Sud et du suivi de la mise en œuvre des clauses de l'accord de paix revitalisé conclu en 2018, notamment à la lumière des échéances importantes liées au parachèvement du processus transitoire dans ce pays et à l'organisation des premières élections depuis l'indépendance", précise-t-on de même source. Cette visite contribue également à "la préparation des débats sur la situation au Soudan du Sud, prévus à l'occasion du 39e Sommet ordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, prévu en février 2026 à Addis-Abeba", ajoute le communiqué. Une série de rencontres intensives et de concertations de haut niveau étaient également au programme de cette visite, comprenant essentiellement une audience accordée par le président de la République du Soudan du Sud, Salva Kiir Mayardit, ainsi que des entretiens élargis avec le ministre des Affaires étrangères et des membres du Gouvernement d'unité nationale de transition. Les membres du comité ont, en outre, rencontré la Mission de l'Union africaine au Soudan du Sud (AUMISS), avant de tenir une réunion avec le corps diplomatique africain accrédité à Juba afin de l'informer de l'évolution de la situation actuelle, ainsi qu'une séance de consultations conjointes avec des représentants de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (UNMISS) et de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée (RJMEC), en sus des entretiens avec des partenaires internationaux et des ambassadeurs accrédités à Juba. Par ailleurs, les membres du comité ont rencontré des représentants de la Commission nationale de révision constitutionnelle, de la Commission électorale nationale, du Conseil des partis politiques ainsi que les représentants de la société civile, a précisé la même source. Lors de ses interventions, le secrétaire d'Etat a réaffirmé "le soutien indéfectible de l'Algérie à la souveraineté et à l'unité du Soudan du Sud, ainsi que sa solidarité constante avec ce pays en cette période historique cruciale". Il a également rappelé "le rôle central de l'Algérie aux niveaux onusiens et africain pour accompagner les solutions durables dans ce pays", affirmant que "la pleine mise en œuvre de l'Accord revitalisé demeure la voie la plus appropriée pour parvenir à la réconciliation nationale et surmonter la situation sécuritaire et humanitaire délicate que connaît actuellement le Soudan du Sud", selon le communiqué du ministère.

R. N.

## HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 28 rajab 1447

Dohr : 12h58  
Assar : 15h38  
Maghreb : 18h01  
Îcha : 19h23

Dimanche 29 rajab  
1447  
Sobh : 06h28  
Chourouk : 07h59

PRIX DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1954

## Les jeunes appelés à s'approprier l'histoire nationale

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a appelé les jeunes à lire l'histoire nationale et à se projeter vers l'avenir avec une vision responsable, capable de renforcer le front intérieur, de resserrer les rangs et de déjouer les manœuvres visant la sécurité et la stabilité du pays, tout en faisant face aux plans hostiles ciblant l'Algérie. Dans son allocution, lors de la cérémonie en l'honneur des lauréats de la 30<sup>e</sup> édition du concours du Prix du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, le ministre a souligné que l'Algérie avance aujourd'hui avec assurance sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans la fidélité au serment des Chouhada et à leurs âmes pures, et dans l'inspiration de leur message éternel, en concrétisation des aspirations du peuple algérien au développement et à la prospérité. La cérémonie a été marquée par la remise des prix aux six lauréats du concours. Il a également rendu un hommage symbolique aux moudjahidines Ali Oubouzar, Khadidja Belguenbour et Ammar Bouhouche, en reconnaissance de leur engagement et de leur contribution à la lutte de libération nationale. Ouvert à l'ensemble des citoyens, ainsi qu'aux étudiants et chercheurs intéressés par l'histoire et la Mémoire nationale, le concours du Prix du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 vise à encourager la recherche, la réflexion et la préservation de l'histoire nationale auprès des générations actuelles et futures.

Sarah O.

ORAN

## Deux morts par asphyxie au gaz naturel

Deux personnes sont décédées, vendredi, par asphyxie au gaz naturel dans un appartement situé dans la commune d'Aïn El Turk (Oran), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. Selon la même source, les unités de secours sont intervenues à 10h43, suite à un appel signalant une fuite de gaz à l'intérieur du logement, ayant entraîné le décès de deux personnes. Les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital local, a-t-on ajouté.

R. S.

## SOUS-RIRE

La coupe d'fric ...



Fouzi  
LEKJAA

BELKAÏD